



Four de la cimenterie de Saint-Egrève, France

SOMMAIRE

Comptes consolidés au 31 décembre 20)18
--------------------------------------	-----

Annexe aux comptes consolidés 2018

Comptes consolidés au 31 décembre 2018

État de la situation financière consolidée

(en milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2018	31 décembre 2017
ACTIF			
Actifs non courants			
Goodwill	3	1 006 753	1 006 987
Autres immobilisations incorporelles	4	118 316	117 959
Immobilisations corporelles	5	1 806 040	1 837 759
Immeubles de placement	7	15 491	16 240
Participations dans des entreprises associées	8	53 044	40 696
Actifs d'impôts différés (1)	25	89 546	95 633
Créances et autres actifs financiers non courants	9	152 831	77 557
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		3 242 021	3 192 831
Actifs courants			
Stocks et en-cours	10	385 133	351 303
Clients et autres débiteurs	11	407 085	408 092
Actifs d'impôts exigibles		42 215	45 001
Autres créances	11	142 804	174 251
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	314 633	265 364
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	72	1 291 870	1 244 011
TOTAL DE L'ACTIF		4 533 891	4 436 842
PASSIF			
Capitaux propres			
Capital	13	179 600	179 600
Primes		11 207	11 207
Réserves consolidées		2 080 131	1 985 313
Capitaux propres part du Groupe		2 270 938	2 176 120
Intérêts minoritaires		221 500	233 442
TOTAL CAPITAUX PROPRES		2 492 438	2 409 562
Passifs non courants			
Provisions retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	14	118 344	115 084
Autres provisions (1)	15	70 757	70 703
Dettes financières et options de vente	16	882 344	928 403
Impôts différés passifs (1)	25	181 602	182 441
Autres passifs non courants		5 275	1 398
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		1 258 322	1 298 029
Passifs courants			
Provisions	15	9 604	8 738
Dettes financières et options de vente à moins d'un an	16	153 561	138 499
Fournisseurs et autres créditeurs		359 194	328 450
Passifs d'impôts exigibles		38 273	41 188
Autres dettes	18	222 499	212 376
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		783 131	729 251
TOTAL DES PASSIFS		2 041 453	2 027 280
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		4 533 891	4 436 842

⁽¹⁾ Retraité : cf. notes 1.1 et 15 (2).

Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	2018	2017
Chiffre d'affaires	19	2 582 465	2 563 464
Achats consommés		(1 702 660)	(1 660 025)
Valeur ajoutée	1.22	879 805	903 439
Charges de personnel	20	(428 963)	(423 993)
Impôts, taxes et versements assimilés		(59 431)	(58 709)
Excédent brut d'exploitation	1.22 & 23	391 411	420 737
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations	21	(184 094)	(200 568)
Autres produits et charges	22	35 698	11 423
Résultat d'exploitation	23	243 015	231 592
Coût de l'endettement financier net	24	(20 587)	(27 665)
Autres produits financiers	24	20 024	15 792
Autres charges financières	24	(18 708)	(16 321)
Résultat financier	24	(19 271)	(28 194)
Quote-part dans les résultats des sociétés associées	8	3 737	5 653
Résultat avant impôt		227 481	209 051
Impôts sur les résultats	25	(66 657)	(53 200)
Résultat net consolidé		160 824	155 851
Part attribuable aux intérêts minoritaires		9 729	13 670
Part attribuable au Groupe		151 095	142 181
EBITDA	1.22 & 23	434 516	444 170
EBIT	1.22 & 23	249 238	247 150
Capacité d'autofinancement	1.22	338 442	346 432
RÉSULTAT PAR ACTION			
Résultat net part du Groupe de base et dilué par action (EN EUROS)	13	3,37	3,17

État du résultat global consolidé

(en milliers d'euros)	2018	2017
Résultat net consolidé	160 824	155 851
Autres éléments du résultat global		
Éléments non recyclables au compte de résultat :		
Réévaluation du passif net au titre des prestations définies	6 289	25 685
Impôt sur les éléments non recyclables	(1 613)	(6 421)
Éléments recyclables au compte de résultat :		
Écarts de conversion	(60 928)	(194 260)
Couverture des flux de trésorerie	759	(2 346)
Impôt sur les éléments recyclables	(197)	841
Autres éléments du résultat global (après impôt)	(55 690)	(176 501)
RÉSULTAT GLOBAL	105 134	(20 650)
Part attribuable aux intérêts minoritaires	(2 500)	(7 771)
Part attribuable au Groupe	107 634	(12 879)

État des flux de trésorerie consolidés

(en milliers d'euros)	Notes	2018	2017
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Résultat net consolidé		160 824	155 851
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		(3 737)	(5 653)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		2 492	1 292
Charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité			
■ amortissements et provisions		181 690	200 831
■ impôts différés		5 510	(2 092)
■ plus ou moins-values de cession		(8 582)	(3 450)
gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		353	(1 671)
■ autres		(108)	1 324
Capacité d'autofinancement	1.22	338 442	346 432
Variation du besoin en fonds de roulement		(5 394)	(3 434)
Flux nets de trésorerie générés par les activités opérationnelles (1)	27	333 048	342 998
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Décaissements liés à des acquisitions d'immobilisations :			
■ Immobilisations corporelles et incorporelles		(180 224)	(179 474)
■ Immobilisations financières		(28 469)	(12 324)
Encaissements liés à des cessions d'immobilisations :			
■ Immobilisations corporelles et incorporelles		14 049	15 529
■ Immobilisations financières		3 939	4 126
Incidence des variations de périmètre		(22 686)	(14 852)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	28	(213 391)	(186 995)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Dividendes versés		(72 976)	(69 890)
Augmentation/Réduction de capital			(4 665)
Émissions d'emprunts	16	114 838	147 586
Remboursements d'emprunts	16	(177 794)	(242 723)
Acquisitions d'actions propres		(927)	(5 480)
Cessions – attributions d'actions propres		68 876	46 634
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		(67 983)	(128 538)
Incidence des variations de cours des devises		(9 766)	(16 315)
Variation de la trésorerie		41 908	11 150
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture	29	220 058	208 909
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture	29	261 969	220 058

⁽¹⁾ Dont flux de trésorerie provenant des impôts sur le résultat : (56 948) milliers d'euros en 2018 et (47 299) milliers d'euros en 2017. Dont flux de trésorerie provenant des intérêts décaissés et encaissés : (18 492) milliers d'euros en 2018 et (22 954) milliers d'euros en 2017.

État de variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	Capital	Primes	Auto - contrôle	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
AU 1er JANVIER 2017	179 600	11 207	(63 609)	2 275 851	(189 929)	2 213 120	257 054	2 470 174
Résultat annuel				142 181		142 181	13 670	155 851
Autres éléments du résultat global (1)				15 355	(170 415)	(155 060)	(21 441)	(176 501)
Résultat global				157 536	(170 415)	(12 879)	(7 771)	(20 650)
Dividendes distribués				(66 341)		(66 341)	(7 742)	(74 083)
Variation nette des actions propres			2 895	(496)		2 399		2 399
Variations de périmètre et acquisitions complémentaires				(2 511)		(2 511)	(633)	(3 144)
Augmentation de capital				2 830		2 830	(7 539)	(4 709)
Autres variations (2)				39 502		39 502	73	39 575
AU 31 DÉCEMBRE 2017	179 600	11 207	(60 714)	2 406 371	(360 344)	2 176 120	233 442	2 409 562
Résultat annuel				151 095		151 095	9 729	160 824
Autres éléments du résultat global (1)				(3 888)	(39 573)	(43 461)	(12 229)	(55 690)
Résultat global				147 207	(39 573)	107 634	(2 500)	105 134
Dividendes distribués				(66 180)		(66 180)	(6 765)	(72 945)
Variation nette des actions propres			4 570	(3 397)		1 173		1 173
Variations de périmètre et acquisitions complémentaires				(10 880)		(10 880)	(4 806)	(15 686)
Autres variations (3)				63 071		63 071	2 129	65 200
AU 31 DÉCEMBRE 2018	179 600	11 207	(56 144)	2 536 192	(399 917)	2 270 938	221 500	2 492 438

⁽¹⁾ Stock par nature des autres éléments du résultat global :

Les réserves de conversion Groupe se ventilent comme suit par devises (en milliers d'euros) au 31 décembre 2018 et 2017 :

	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Dollar	36 195	19 329
Franc suisse	178 162	156 953
Livre turque	(255 638)	(215 010)
Livre égyptienne	(127 180)	(126 542)
Tengué kazakh	(83 317)	(73 097)
Ouguiya mauritanien	(7 399)	(7 495)
Roupie indienne	(140 740)	(114 482)
	(399 917)	(360 344)

Les autres éléments du résultat global comprennent pour l'essentiel les écarts de conversion cumulés à fin décembre 2018 depuis fin 2003. Pour mémoire, en application de l'option offerte par IFRS 1, les écarts de conversion accumulés avant la date de transition aux IFRS ont été reclassés en report à nouveau à cette date.

(2) Incluant principalement la restitution d'impôts de 38,9 millions d'euros encaissée suite à des réclamations sur le traitement fiscal de plus-values de cession de titres

Soparfi réalisées par des filiales du Groupe en 2014 (cf. note 2).
(3) Incluant principalement l'indemnité nette d'impôts de 67 millions réalisée dans le cadre de la réduction de capital de Soparfi (cf. note 2).

Annexe aux comptes consolidés 2018

NOTE 1	Principes comptables et méthodes d'évaluation	
NOTE 2	Faits marquants et variations de périmètre	14
NOTE 3	Goodwill	16
NOTE 4	Autres immobilisations incorporelles	1
NOTE 5	Immobilisations corporelles	18
NOTE 6	Contrats de location	19
NOTE 7	Immeubles de placement	20
NOTE 8	Participations dans des entreprises associées	20
NOTE 9	Créances et autres actifs non courants	2:
NOTE 10	Stocks et en-cours	22
NOTE 11	Créances	27
NOTE 12	Trésorerie et équivalents de trésorerie	2:
NOTE 13	Capital social	2:
NOTE 14	Avantages au personnel	2.
NOTE 15	Autres provisions	26
NOTE 16	Dettes financières nettes et options de vente	2
NOTE 17	Instruments financiers	29
NOTE 18	Autres dettes	3:
NOTE 19	Chiffre d'affaires	3:
NOTE 20	Charges de personnel et effectifs	3:
NOTE 21	Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations	3:
NOTE 22	Autres produits et charges	32
NOTE 23	Indicateurs de performance	32
NOTE 24	Résultat financier	32
NOTE 25	Impôts sur les résultats	32
NOTE 26	Informations sectorielles	3!
NOTE 27	Flux nets de trésorerie générés par les activités opérationnelles	3
NOTE 28	Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	3
NOTE 29	Composition de la trésorerie nette	3
NOTE 30	Rémunération des dirigeants	3
NOTE 31	Transactions avec les entreprises liées	38
NOTE 32	Honoraires versés aux commissaires aux comptes	38
NOTE 33	Événements postérieurs à la clôture	39
NOTE 34	Liste des principales sociétés retenues pour la consolidation au 31 décembre 2018	39

NOTE 1 Principes comptables et méthodes d'évaluation

1.1. Déclaration de conformité

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du Parlement européen du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, les états financiers consolidés de Vicat sont établis, depuis le 1^{er} janvier 2005 conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Les normes retenues comme principes comptables de référence sont celles applicables à la date du 31 décembre 2018.

Les normes et interprétations publiées par l'IASB, mais non encore entrées en vigueur au 31 décembre 2018 n'ont pas été appliquées par anticipation dans les comptes consolidés du Groupe à la clôture.

Les comptes consolidés du 31 décembre 2018 présentent des informations comparatives pour l'exercice antérieur, établies selon le même référentiel IFRS à l'exception des évolutions normatives mentionnées ci-après, qui n'avaient pas été appliquées par anticipation par le Groupe et qui sont d'application obligatoire au 1er janvier 2018, et du retraitement relatif à la provision pour restitution d'impôt de Vicat SA explicité dans la note 15 (2).

Le Groupe a ainsi appliqué la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » au 1er janvier 2018, sans retraiter les exercices comparatifs. Sur la base de l'exploitation des questionnaires d'identification des divergences entre les principes comptables précédemment appliqués issus de IAS 18 et ceux d'IFRS 15, et des analyses complémentaires effectuées, le Groupe a conclu, en raison principalement de la nature même de ses activités, que l'application au 1er janvier 2018 de cette norme n'a pas d'impact significatif sur les états financiers du Groupe, et sa mise en œuvre n'a pas impliqué de modification majeure des principes comptables appliqués pour la reconnaissance du revenu. Ces principes sont décrits dans la note 1.18.

Le Groupe a également appliqué la norme IFRS 9 « Instruments financiers » (en remplacement de la norme IAS 39) au 1^{er} janvier 2018, sans retraiter les exercices comparatifs. Son application au 1^{er} janvier 2018 n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

Cette norme comporte trois volets :

■ classement et évaluation: l'adoption d'IFRS 9 n'a pas eu d'effet significatif sur les méthodes comptables relatives aux passifs financiers. Concernant les actifs financiers, les modifications induites par la nouvelle norme sur les méthodes comptables du Groupe concernent principalement les instruments de capitaux propres avec la suppression de la catégorie des actifs disponibles à la vente. Ces titres sont désormais évalués selon IFRS 9 à la juste valeur et les variations sont à comptabiliser en résultat financier ou en autres éléments du résultat global suivant l'option retenue à l'origine titre par titre. L'application de cette disposition n'a pas eu d'impact significatif pour le Groupe au 1^{er} janvier 2018;

- dépréciation des actifs financiers: en application d'IFRS 9, les créances sont dépréciées sur la base de l'estimation des pertes attendues et non plus des pertes avérées. Ces nouvelles obligations issues d'IFRS 9, qui concernent principalement les créances clients, ont conduit le Groupe à revoir ses politiques de dépréciation et à analyser son portefeuille de créances ce qui a permis de conclure à l'absence d'impact significatif au 1er janvier 2018 liée à l'application de cette norme:
- opérations de couverture : le Groupe a revu le traitement comptable appliqué dans le cadre de ses opérations de financement et de couverture et a conclu à sa conformité avec IFRS 9.

Par ailleurs, le Groupe a poursuivi son projet de mise en œuvre de la norme IFRS 16 « Contrats de location » d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2019, pour en évaluer les impacts sur les états financiers du Groupe. La Société a mis en place les moyens nécessaires (formation, équipe projet, matrice de collecte et outils informatiques) pour recenser l'ensemble des contrats de location concernés et chiffrer l'impact estimé de l'application de cette norme. Pour la transition, le Groupe a décidé d'adopter la méthode rétrospective complète lors de sa mise en œuvre effective. Les principaux impacts estimés sur la base de la collecte réalisée à fin décembre 2018 sont présentés dans la note 6 « Contrats de location ».

Ces comptes ont été arrêtés et approuvés par le Conseil d'Administration le 15 février 2019, et seront soumis à l'Assemblée Générale du 11 avril 2019 pour approbation.

1.2. Base de préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

L'état du résultat global consolidé est présenté par nature en deux tableaux distincts : le compte de résultat et les autres éléments du résultat global.

Les postes de l'état de la situation financière consolidée sont présentés selon la classification actifs courants/actifs non courants et passifs courants/passifs non courants, en fonction de leur exigibilité (correspondant d'une manière générale aux échéances inférieures ou supérieures à un an).

L'état des flux de trésorerie est présenté selon la méthode indirecte.

Les états financiers ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs et passifs suivants qui sont enregistrés à la juste valeur : les instruments financiers dérivés, les actifs détenus à des fins de transaction, les actifs disponibles à la vente, la part des actifs et passifs faisant l'objet d'une opération de couverture.

Les principes et méthodes comptables exposées ci-après ont été appliqués de manière permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

L'établissement des comptes consolidés selon les normes IFRS implique qu'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses soient faites par la Direction du Groupe, ayant une incidence directe sur les états financiers. Ces estimations reposent sur la continuité de l'exploitation et sont établies en fonction des éléments disponibles à la date de leur réalisation. Elles concernent principalement les hypothèses retenues pour :

- l'évaluation des provisions (notes 1.17 et 15), en particulier celles pour retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (notes 1.15 et 14);
- l'évaluation des options de vente consenties à des tiers sur actions de filiales consolidées (notes 1.16 et 16);
- la valorisation des instruments financiers à la juste valeur (notes 1.14 et 17);
- l'évaluation des impôts différés actifs, et en particulier de la probabilité de disposer de bénéfices imposables futurs suffisants pour les imputer (notes 1.20 et 25);
- les évaluations retenues pour la réalisation des tests de perte de valeur (notes 1.4, 1.11 et 3);
- la définition du traitement comptable à appliquer en l'absence de norme (notes 1.7 et 10 relatives aux quotas d'émission).

Les estimations et hypothèses sont revues régulièrement, dès que les circonstances le justifient, à minima à chaque clôture, et les éléments concernés des états financiers sont actualisés en conséquence.

1.3. Principes de consolidation

Lors d'une acquisition, les actifs et passifs de la société acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition.

Les résultats des sociétés acquises ou cédées en cours d'exercice sont retenus dans le compte de résultat consolidé pour la période postérieure ou antérieure, selon le cas, à la date d'acquisition ou de cession.

La consolidation est réalisée à partir des comptes annuels des sociétés arrêtés au 31 décembre et retraités, s'il y a lieu, en harmonisation avec les principes comptables du Groupe. Les soldes et toutes les transactions internes sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés.

Filiales

Les sociétés dans lesquelles le groupe Vicat a le pouvoir de contrôle, seul, directement ou indirectement, sont consolidées par intégration globale.

Coentreprises et Entreprises associées

Les coentreprises, dont le contrôle est partagé et qui peuvent faire l'objet d'une exploitation en commun par un nombre limité d'actionnaires et les entreprises associées, participations sur lesquelles Vicat exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les *goodwills* dégagés lors de l'acquisition de ces participations sont présentés sur la ligne « titres mis en équivalence ».

La liste des principales sociétés retenues pour la consolidation au 31 décembre 2018 figure dans la note 34.

1.4. Regroupement d'entreprises – *goodwill*

À compter du 1er janvier 2010, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en application des normes IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises » et IAS 27 révisée « Etats financiers consolidés et individuels ». Ces normes révisées étant d'application prospective, elles sont sans incidence sur les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1er janvier 2010.

Regroupements d'entreprises réalisés avant le 1er janvier 2010

Ils sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le *goodwill* représente la différence entre le coût d'acquisition des titres de la société acquise et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés à la date d'acquisition. Les *goodwills* issus des regroupements d'entreprises effectués à compter du 1^{er} janvier 2004 sont évalués dans la devise de l'entreprise acquise. En application de l'option offerte par IFRS 1, les regroupements d'entreprises réalisés avant la date de transition du 1^{er} janvier 2004 n'ont pas été retraités et les *goodwills* y afférent ont été maintenus pour leur valeur nette figurant au bilan établi selon les principes français au 31 décembre 2003.

En cas d'excédent de la quote-part d'intérêts dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis par rapport au coût (« goodwill négatif »), la totalité de cet excédent résiduel est constatée dans le résultat de l'exercice d'acquisition, sauf en cas d'acquisition d'intérêts minoritaires d'une entreprise déjà intégrée globalement, pour lesquels cet excédent est constaté dans les capitaux propres.

Les valeurs des actifs et passifs acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises doivent être déterminées de manière définitive dans un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition. Ces valeurs peuvent donc faire l'objet d'ajustement lors des clôtures de comptes intervenant durant ce délai.

Les intérêts minoritaires sont évalués sur la base de leur quote-part dans la juste valeur des actifs nets acquis.

Lorsque le regroupement s'effectue par achats successifs, chaque transaction significative est traitée séparément et donne lieu à une évaluation des actifs et passifs acquis et à la détermination d'un goodwill.

Regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1er janvier 2010

La norme IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises », d'application obligatoire pour les regroupements réalisés à compter du 1er janvier 2010, a introduit principalement les modifications suivantes par rapport à la précédente norme IFRS 3 (avant révision) :

 la détermination du goodwill en une seule fois, lors de la prise de contrôle.

Le Groupe a alors le choix, pour chaque regroupement d'entreprise, lors de la prise de contrôle, d'évaluer les intérêts minoritaires :

- soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise (option du goodwill « partiel »),
- soit à leur juste valeur (option du goodwill « complet »).

L'évaluation à la juste valeur des intérêts minoritaires a pour effet d'augmenter le *goodwill* à hauteur de la part attribuable à ces intérêts minoritaires, se traduisant par la constatation d'un *goodwill* dit « complet » ;

- la comptabilisation de tout ajustement du prix d'acquisition à la juste valeur dès la date d'acquisition, tout ajustement ultérieur survenant au-delà du délai d'affectation de 12 mois à compter de la date d'acquisition étant comptabilisé en résultat;
- la constatation des coûts liés au regroupement d'entreprise en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus;
- dans le cas des regroupements réalisés par étapes, lors de la prise de contrôle, la réévaluation de la participation antérieurement détenue dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition et la comptabilisation de l'éventuel profit ou perte qui en découle en résultat.

Conformément à IAS 36 (cf. note 1.11), les goodwills font l'objet, à chaque clôture annuelle, et en cas d'indice de perte de valeur, d'un test de dépréciation, consistant à comparer leur valeur nette comptable à leur valeur d'utilité déterminée sur la base d'une méthode de projection des flux futurs de trésorerie actualisés. Lorsque cette dernière s'avère inférieure à la première, une dépréciation correspondant à la perte de valeur ainsi déterminée est constatée.

1.5. Monnaies étrangères

Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date d'opération. À la clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change de clôture de l'exercice et les différences de change qui en résultent sont comptabilisées au compte de résultat.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les actifs et passifs des sociétés du Groupe libellés en devises étrangères, et ne faisant pas l'objet de couverture, sont convertis en euros, en appliquant le cours de change en vigueur à la date de clôture, les produits et charges du compte de résultat et les flux du tableau des flux de trésorerie en appliquant le cours moyen de l'exercice. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits directement en capitaux propres.

En cas de cession ultérieure, le montant cumulé des écarts de change afférents à l'investissement net cédé libellé en devise étrangère est constaté en résultat. En application de l'option offerte par IFRS 1, les écarts de conversion accumulés avant la date de transition ont été reclassés en report à nouveau à cette date. Ils ne donneront pas lieu à comptabilisation en résultat en cas de cession ultérieure de ces investissements libellés en devise étrangère.

Les cours utilisés pour la conversion des monnaies étrangères sont les suivants :

	Cours de	clôture	Cours r	moyen
	31 déc. 2018	31 déc. 2017	2018	2017
USD	1,1450	1,1993	1,1815	1,1293
CHF	1,1269	1,1702	1,1548	1,1116
EGP	20,5498	21,3378	20,9957	20,1179
TRL	6,0588	4,5464	5,6994	4,1213
KZT	439,9100	398,5600	407,0333	368,5592
MRU	41,8581	425,5217	42,0151	403,6467
XOF	655,9570	655,9570	655,9570	655,9570
INR	79,7298	76,6055	80,7273	73,4980

1.6. Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles (brevets, droits et logiciels principalement) sont inscrites dans l'état de la situation financière consolidée au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Ce coût comprend le coût d'acquisition ou de production et tous les autres coûts directement attribuables engagés pour l'acquisition ou la production de l'actif et pour sa mise en service.

Les immobilisations à durée de vie définie sont amorties sur leur durée d'utilité (durée n'excédant pas 15 ans pour l'essentiel) selon le mode linéaire.

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges de l'exercice où elles sont encourues. Les frais de développement répondant aux critères d'activation définis par IAS 38 sont immobilisés.

1.7. Quotas d'émission

Il n'existe pas, à ce jour, dans le référentiel IFRS, de norme ou interprétation traitant spécifiquement des droits d'émission de gaz à effet de serre. À compter du 1er janvier 2016, le Groupe a décidé de retenir la méthode préconisée par l'ANC depuis 2013, compatible avec les normes IFRS en vigueur (règlement n° 2012-03 du 4 octobre 2012, homologué le 7 janvier 2013), qui permet de fournir une information financière plus fiable et pertinente pour refléter le modèle économique des quotas, en supprimant notamment les impacts liés à la volatilité du cours des quotas.

Selon cette méthode, dès lors que les quotas sont destinés à remplir les obligations liées aux émissions (modèle production) :

- les quotas sont comptabilisés en stocks lors de leur acquisition (à titre gratuit ou onéreux). Ils sont sortis au fur et à mesure pour couvrir les émissions de gaz à effet de serre, dans le cadre de la procédure de restitution, ou à l'occasion de leur cession, et ne sont pas réévalués à la clôture;
- une dette est comptabilisée à la clôture en cas de déficit de quotas.

Le Groupe n'ayant à aujourd'hui que des quotas alloués gratuitement par l'État dans le cadre des Plans Nationaux d'Affectation des Quotas, l'application de ces règles conduit donc à les enregistrer en stock pour une valeur nulle. Par ailleurs, des excédents étant à ce jour constatés par le Groupe, aucune dette n'est comptabilisée au bilan, et en l'absence de cession, aucun montant n'est comptabilisé au compte de résultat.

1.8. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites dans l'état de la situation financière consolidée au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles, en appliquant l'approche par composants prévue par IAS 16. Lorsqu'une immobilisation corporelle comporte des composants significatifs ayant une durée d'utilité différente, ceux-ci sont amortis sur leur durée d'utilité, selon le mode linéaire, à compter de leur date de mise en service.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes en fonction des catégories d'actifs concernés :

	Actifs Ciment	Actifs Béton Granulats
Génie civil	15 à 30 ans	15 ans
Gros matériel	15 à 30 ans	10 à 15 ans
Équipements annexes	8 ans	5 à 10 ans
Électricité	15 ans	5 à 10 ans
Automatismes et instrumentations	5 ans	5 ans

Les gisements sont amortis en fonction des tonnages extraits dans l'année par comparaison aux réserves totales estimées.

Certains terrains de sociétés françaises acquis avant le 31 décembre 1976 ont fait l'objet d'une réévaluation, maintenue dans les comptes, dont l'impact sur les postes concernés n'est pas significatif.

Les intérêts d'emprunts supportés pour financer la réalisation des investissements pendant la période précédant leur mise en service sont immobilisés. Sont également capitalisées les différences de change résultant des emprunts en monnaie étrangère dans la mesure où elles sont assimilées à un ajustement des coûts d'intérêts et dans la limite de la charge d'intérêts qui aurait été supportée au titre d'un emprunt en monnaie locale.

1.9. Contrats de location

Les contrats de location pour lesquels la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés par le bailleur au locataire, sont classés en contrats de location financement conformément à IAS 17. Tous les autres contrats sont classés en location simple.

Les biens détenus en vertu d'un contrat de location financement sont comptabilisés en immobilisations corporelles pour le montant le plus

bas de la juste valeur ou de la valeur actuelle des loyers minimum à la date de début des contrats et amortis sur la plus courte de la durée du contrat de location et de sa durée d'utilité, avec en contrepartie, la dette afférente au passif.

1.10. Immeubles de placement

Le Groupe comptabilise ses immeubles de placement au coût historique, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs pratiqués. Ils sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité (10 à 25 ans). La juste valeur de ses placements immobiliers est déterminée par les services dédiés du Groupe, assistés d'un consultant externe, principalement par référence aux prix du marché observés lors de transactions réalisées sur des biens comparables ou publiés par les chambres des notaires locales. Elle est présentée en annexe à chaque clôture annuelle.

1.11. Dépréciation des actifs non courants

Conformément à IAS 36, les valeurs comptables des actifs à durée de vie indéfinie sont revues à chaque clôture annuelle et en cours d'exercice en cas d'indice de perte de valeur. Pour les actifs à durée de vie définie, les valeurs sont revues seulement si des indices de pertes de valeur montrent une dépréciation probable.

Une perte de valeur doit être comptabilisée en charges au compte de résultat, dès lors que la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée selon la méthode de projection des flux futurs de trésorerie actualisés sur une durée de 10 ans, augmentée de la valeur terminale calculée sur la base d'une projection à l'infini du cash flow opérationnel de la dernière année. Cette durée est en phase avec l'intensité capitalistique des activités du Groupe et la longévité des outils industriels.

Les cash flows prévisionnels sont déterminés avant impôt sur la base des éléments suivants inflatés puis actualisés :

- l'EBITDA issu du Plan Long Terme sur les cinq premières années, puis projeté jusqu'à l'année 10;
- les investissements de maintien ; et
- la variation du Besoin en Fonds de Roulement.

Les hypothèses qui servent au calcul des tests de dépréciation émanent des prévisions construites par les opérationnels, au plus près de leur connaissance du marché, du positionnement commercial des activités et des performances de l'outil industriel. Ces prévisions intègrent l'impact de l'évolution prévisible de la consommation cimentière en fonction des données macro-économiques et sectorielles, des changements susceptibles de modifier la situation concurrentielle, des améliorations techniques apportées au process de fabrication ainsi que de l'évolution attendue du coût des principaux facteurs de production contribuant au prix de revient des produits.

Pour certains pays soumis à des tensions sociales et sécuritaires, les hypothèses retenues intègrent en outre, sur la base de données récentes et de l'examen des effets de ces tensions sur les conditions actuelles de l'activité, l'amélioration potentielle résultant de la levée progressive et partielle de certaines d'entre elles.

Les flux de trésorerie projetés sont actualisés au coût moyen pondéré du capital (CMPC ou WACC) avant impôts, conformément aux prescriptions de la norme IAS 36. Ce dernier est calculé par pays en tenant compte du coût de l'argent sans risque à long terme, du risque de marché pondéré par un facteur de volatilité sectorielle, ainsi que d'une prime pays, reflétant les risques spécifiques du marché sur lequel opère l'UGT concernée.

Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur d'utilité d'un actif isolé, celle-ci est appréciée au niveau de l'UGT à laquelle l'actif appartient (défini par IAS 36 comme étant le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des entrées de trésorerie indépendante), dans la mesure où les installations industrielles, les produits et les marchés constituent un ensemble cohérent. L'analyse a ainsi été menée au niveau de chaque zone géographique/marché/activité, et les UGT ont été déterminées en fonction de l'existence ou non d'une intégration verticale entre les activités du Groupe exercées sur la zone concernée.

La valeur des actifs ainsi testée, à minima annuellement au niveau de chaque UGT, est composée des actifs non courants incorporels et corporels majorée du *goodwill* attribuable aux minoritaires.

Ces tests de dépréciation sont sensibles aux hypothèses retenues pour chaque UGT, principalement en matière :

- de taux d'actualisation, tel que précédemment défini ;
- de taux d'inflation, devant refléter l'évolution des prix de vente et des coûts futurs attendus;
- de taux de marge d'EBITDA normatif;
- de taux d'investissement à long terme ;
- de taux de croissance à l'infini.

Des tests de sensibilité à l'augmentation ou la diminution d'un point du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini retenus sont réalisés à chaque clôture annuelle afin de mesurer l'incidence sur la valeur des UGT du Groupe. Par ailleurs, ce taux d'actualisation intègre une prime de risque pays et une prime de risque sectoriel traduisant la cyclicité de certains facteurs inhérents au secteur d'activité, ce qui permet d'appréhender la volatilité de certaines composantes du prix de revient, sensible notamment aux coûts énergétiques.

Les pertes de valeurs constatées sont réversibles et font l'objet d'une reprise en cas de diminution, à l'exception de celles afférentes aux *goodwills*, qui sont définitives.

1.12. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré, au plus bas du coût d'acquisition ou de production et de la valeur nette de réalisation (prix de vente diminué des coûts nécessaires estimés pour l'achèvement et pour réaliser la vente).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production et les amortissements consolidés des biens concourant à la production.

Pour les stocks de produits fabriqués et les en-cours de production, le coût comprend une quote-part appropriée de charges fixes fondée sur des conditions d'utilisation normatives des outils de production.

Des dépréciations sont constituées, le cas échéant, sur les stocks pour prendre en compte les pertes probables identifiées à la clôture de l'exercice.

1.13. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme (ayant une échéance inférieure à 3 mois et ne présentant pas de risque de variation de valeur). Ces derniers sont valorisés à leur valeur de marché à la clôture. La trésorerie nette, dont la variation est présentée dans le tableau des flux de trésorerie, est constituée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie diminués des découverts bancaires.

1.14. Instruments financiers

Actifs financiers

Le Groupe classe ses actifs financiers, lors de leur comptabilisation initiale, conformément aux dispositions prévues par IFRS 9 qui repose sur une approche basée d'une part sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces actifs et d'autre part sur le modèle de gestion dans lequel s'inscrit leur détention.

En pratique, pour le groupe Vicat, le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels conduit à distinguer d'une part les instruments de nature prêt ou créance, dont l'évaluation est fonction du modèle de gestion dans lequel s'inscrit leur détention, et d'autre part les instruments de capitaux propres.

La norme prévoit ainsi trois catégories pour les prêts et créances, chacune associée à un mode de gestion distinct :

- les actifs financiers évalués au coût amorti dont l'objectif est de les détenir pour percevoir les flux de trésorerie contractuels. C'est le cas notamment de l'essentiel des prêts et des créances;
- les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global dont l'objectif est de les détenir à la fois pour percevoir les flux de trésorerie contractuels et de les vendre;
- les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat pour ceux ne correspondant à aucun des deux modèles économiques ci-dessus.

Les instruments de capitaux propres sont, en application d'IFRS 9, des actifs financiers évalués à la juste valeur, dont les variations sont à enregistrer en résultat ou en autres éléments du résultat global non

recyclables en résultat, suivant l'option retenue à l'origine, titre par titre. Pour certains titres non consolidés non côtés, la méthode du coût a cependant été maintenue dans la mesure où elle constitue la meilleure approximation disponible de la juste valeur.

Toutes les opérations d'achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisées à la date de transaction.

Les instruments de nature créance font l'objet d'une dépréciation sur la base des pertes de crédit attendues sur la totalité de la durée de vie de l'instrument, le risque de crédit étant appréhendé et apprécié sur la base de données historiques et des informations disponibles à la clôture.

Passifs financiers

Le Groupe classe ses passifs financiers non dérivés, lors de leur comptabilisation initiale, en passifs financiers évalués au coût amorti. Ils comprennent principalement les emprunts, les autres financements, les découverts bancaires. Le Groupe n'a pas de passif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Actions d'autocontrôle

Conformément à IAS 32, les actions propres Vicat sont inscrites en déduction des capitaux propres.

Instruments dérivés et relations de couverture

Le Groupe utilise des instruments de couverture pour réduire son exposition aux variations de taux d'intérêts et de cours de change résultant de ses activités opérationnelles, de financement et d'investissement. Ces opérations de couverture sont réalisées au moyen d'instruments financiers dérivés. Le Groupe utilise des *swaps* et *caps* de taux d'intérêts pour gérer son exposition aux risques de taux et des contrats de change à terme et *swaps* de devises pour couvrir l'exposition au risque de change.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés par le Groupe exclusivement à des fins de couverture économique et aucun instrument n'est détenu à des fins spéculatives.

Les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur au bilan. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en contrepartie du compte de résultat dans le résultat financier (« Variation de juste valeur des actifs et passifs financiers »). Les justes valeurs des dérivés sont estimées à partir des modèles de valorisation suivants :

- la valeur de marché des swaps de taux, swaps de change et des opérations d'achats/ventes à terme est calculée à partir d'une actualisation des flux futurs sur la base des courbes de taux « zéro coupon » en vigueur à la clôture des exercices présentés, retraités le cas échéant des intérêts courus non échus;
- les options de taux sont réévaluées sur la base du modèle Black and Scholes en intégrant les paramètres de marché existants à la clôture.

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture selon le type de relation de couverture :

- la couverture de juste valeur est une couverture de l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'une partie identifiée de cet actif ou de ce passif qui est attribuable à un risque particulier, notamment les risques de taux et de change et qui affecteraient le résultat net présenté;
- la couverture de flux de trésorerie est une couverture de l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui sont attribuables à un risque particulier associé à un actif ou passif comptabilisé ou à une transaction prévue (par exemple vente ou achat attendu, opération future « hautement probable ») et qui affecterait le résultat net présenté.

La comptabilité de couverture d'un actif, d'une dette, d'un engagement ferme ou d'un flux de trésorerie est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine puis par la vérification régulière de la corrélation entre la variation de la valeur de marché de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert. La fraction inefficace de la couverture est systématiquement enregistrée en résultat.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes :

- en cas de documentation d'une relation de couverture de juste valeur, la variation de la juste valeur du dérivé de couverture est comptabilisée en compte de résultat, venant se compenser avec la réévaluation à la juste valeur du risque couvert. Le résultat est impacté de la seule part inefficace de la couverture;
- en cas de documentation d'une relation de couverture de Flux de Trésorerie, la variation de juste valeur du dérivé de couverture est enregistrée initialement en capitaux propres pour la part efficace et directement en compte de résultat pour la part inefficace de la variation. Les variations cumulées de la juste valeur de l'instrument de couverture précédemment enregistrées en capitaux propres sont transférées en compte de résultat au même rythme que les flux de trésorerie couverts.

1.15. Avantages au personnel

Le Groupe comptabilise la totalité du montant de ses engagements en matière d'avantages postérieurs à l'emploi en application des dispositions de la norme IAS 19 révisée.

Les réglementations, usages et accords contractuels en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés consolidées du Groupe, prévoient différents avantages postérieurs à l'emploi : indemnités de départ en retraite, compléments de retraite, retraite chapeau pour les dirigeants..., ainsi que d'autres avantages à long terme (couverture de dépenses médicales au bénéfice des retraités...).

Les régimes à cotisations définies sont ceux pour lesquels l'engagement du Groupe se limite uniquement au versement de cotisations, qui sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les régimes à prestations définies, qui comprennent tous les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, autres que ceux à cotisations définies, constituent un engagement futur pour le Groupe. Les engagements correspondants font l'objet d'un calcul actuariel (évolution des salaires, mortalité, rotation...) selon la méthode des unités de crédits projetées, conformément aux usages et aux clauses prévues par les conventions collectives.

Certains régimes de retraite à prestations définies, principalement aux États-Unis et en Suisse sont couverts pour tout ou partie par des actifs dédiés qui sont composés pour l'essentiel d'actions et d'obligations. Les positions nettes des régimes sont intégralement provisionnées dans l'état de la situation financière, après déduction, le cas échéant, de la juste valeur de ces actifs investis, dont le montant peut être ajusté compte tenu du mécanisme de l'asset ceiling. En cas d'excédent d'actif (régime sur-financé), celui-ci n'est comptabilisé dans l'état de la situation financière que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs effectivement disponibles pour le Groupe, et dans la limite du plafond défini par la norme.

Les écarts actuariels résultent du changement d'hypothèses actuarielles et/ou d'écarts constatés entre ces hypothèses et la réalité. Les écarts actuariels se rapportant aux avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés en « autres éléments du résultat global » et ne sont pas recyclables au compte de résultat.

En application de l'option offerte par IFRS 1, le Groupe avait choisi de mettre à zéro les écarts actuariels liés aux avantages au personnel non encore reconnus dans le bilan de transition par imputation sur les capitaux propres.

1.16. Options de vente consenties sur actions de filiales consolidées

En application des normes IAS 27 et IAS 32, les options de vente consenties à des tiers minoritaires de filiales consolidées par intégration globale sont enregistrées dans les passifs financiers pour la valeur actuelle de leur prix d'exercice estimé avec en contrepartie une réduction des intérêts minoritaires correspondants.

Le différentiel entre la valeur de l'option et le montant des intérêts minoritaires est constaté :

- en goodwill, pour les options émises avant le 1er janvier 2010 ;
- en diminution des capitaux propres part du Groupe pour les options émises après le 1^{er} janvier 2010.

La dette est estimée en fonction des données contractuelles disponibles (prix, formule...) et tout autre élément pertinent pour son évaluation. Sa valorisation est revue à chaque clôture et les variations ultérieures de la dette sont constatées :

 soit en contrepartie du goodwill (options émises avant le 1er janvier 2010); soit en contrepartie des capitaux propres – part du Groupe – (options émises après le 1^{er} janvier 2010).

Aucun impact n'est enregistré dans le compte de résultat hormis l'impact de l'actualisation annuelle de la dette constatée dans le résultat financier ; le résultat – part du Groupe – reste calculé sur la base du pourcentage détenu dans les filiales concernées, sans prise en compte du pourcentage d'intérêt attaché aux options de vente.

1.17. Provisions

Conformément à IAS 37, une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle, légale ou implicite, résultant d'un fait générateur antérieur à la clôture qui entraînera une sortie de ressources sans contrepartie attendue après la clôture, pouvant être estimée de manière fiable.

Elles incluent notamment les provisions pour remise en état des sites, constituées au fur et à mesure de l'exploitation des carrières et comprenant les coûts prévisionnels liés à l'obligation de reconstitution des sites de carrière.

Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an, font l'objet d'une actualisation, conformément à IAS 37, lorsque son effet est significatif. Les effets de cette actualisation sont enregistrés en résultat financier.

1.18. Chiffre d'affaires

Conformément à IFRS 15, le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert du contrôle du bien ou du service au client, correspondant le plus souvent, compte tenu de la nature des activités du Groupe, à la date de livraison physique. Il est constaté pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en contrepartie de ce bien ou service, net des remises et ristournes commerciales et après déduction des droits d'accises collectés par le Groupe dans le cadre de son activité. Il comprend les coûts de transport et de manutention facturés aux clients.

1.19. Autres produits et charges

Il s'agit de charges et produits qui émanent de l'activité opérationnelle du Groupe, mais qui ne sont pas engagés dans le cadre du processus direct de production ou de l'activité commerciale. Ces charges et produits concernent notamment les indemnités d'assurances, les redevances brevets, les ventes d'excédents de CO₂ et certaines charges liées à des sinistres ou litiges.

1.20. Impôts sur le résultat

Les impôts différés sont calculés avec les taux d'impôts, dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, et qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont déterminés sur la base d'une analyse bilantielle, pour les différences temporelles identifiées dans les filiales du Groupe entre les valeurs dans l'état de la situation financière consolidé et les valeurs fiscales des éléments d'actif et de passif.

Des impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporelles, y compris sur le retraitement des contrats de location financement, sauf si la différence temporelle est générée par un goodwill.

Les impôts différés actif et passif sont compensés au niveau de chaque entité. Lorsque le solde correspond à une créance, un impôt différé actif est constaté s'il est probable que la Société disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels elle pourra imputer les actifs d'impôts considérés.

1.21. Information sectorielle

Conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », l'information sectorielle présentée dans la note 26 a été définie sur la base des données issues du reporting interne. Cette information est celle utilisée par la Direction générale qui met en œuvre la stratégie définie par le Président du Conseil d'Administration, pour la mesure de la performance économique du Groupe et l'allocation des investissements et ressources aux secteurs et zones géographiques.

Les secteurs opérationnels déterminés en application d'IFRS 8 sont constitués des 3 secteurs dans lesquels le Groupe exerce son activité : le Ciment, le Béton & Granulats et les Autres Produits & Services.

Les indicateurs de gestion présentés ont été adaptés pour être en cohérence avec ceux suivis par la Direction générale tout en respectant les informations requises par IFRS 8 : Chiffre d'affaires opérationnel et consolidé, EBITDA et EBIT (cf. § 1.22), Total des actifs non courants, Capitaux nets investis (cf. § 26), Investissements industriels, Dotation nette aux amortissements des immobilisations et Effectifs.

Les indicateurs de gestion suivis dans le cadre du reporting interne sont identiques à l'ensemble des secteurs opérationnels et zones géographiques définis ci-dessus et sont déterminés conformément aux principes IFRS appliqués par le Groupe pour ses états financiers consolidés.

1.22. Indicateurs financiers

La définition des indicateurs de performance financière, utilisés par le Groupe, comme par d'autres acteurs industriels notamment dans le domaine des matériaux de construction, et présentés avec le compte de résultat, est la suivante :

Valeur Ajoutée : elle est égale à la valeur de la production diminuée des consommations intermédiaires.

Excédent Brut d'exploitation: il est égal à la valeur ajoutée, diminuée des charges de personnel, des impôts et taxes (hors impôts sur les résultats et impôts différés) et augmentée des subventions d'exploitation.

EBITDA (*Earning Before Interest, Tax, Depreciation and Amortization*): il se calcule en sommant l'Excédent Brut d'Exploitation et les autres produits et charges ordinaires.

EBIT (*Earning Before Interest and Tax*): il se calcule en sommant l'EBITDA et les dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations ordinaires.

Capacité d'autofinancement : elle est égale au résultat net avant prise en compte des charges nettes calculées sans impact sur la trésorerie (soit principalement les dotations nettes aux amortissements et provisions, les impôts différés, les résultats de cession et les variations de juste valeur).

1.23. Saisonnalité

La demande dans les activités du Ciment, du Béton prêt à l'emploi et des Granulats est saisonnière et tend à diminuer en hiver dans les pays tempérés et pendant la saison des pluies dans les pays tropicaux. Le Groupe enregistre par conséquent généralement un chiffre d'affaires plus bas aux premier et quatrième trimestres, pendant la saison hivernale sur les principaux marchés d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord. Aux deuxième et troisième trimestres, en revanche, le chiffre d'affaires est plus élevé, du fait de la saison estivale propice aux constructions.

NOTE 2 Faits marquants et variations de périmètre

Environnement macro-économique et activité

À périmètre et taux de change constants, le Groupe enregistre une solide progression de son chiffre d'affaires consolidé sur ses trois métiers. En ce qui concerne les tendances observées par zones géographiques, le Groupe enregistre une nette amélioration de son activité à périmètre et change constants en France, aux États-Unis et en Asie. Sur cette dernière zone, la situation s'est sensiblement dégradée au cours du second semestre en Turquie suite à la très forte dévaluation de la livre turque et de son impact sur l'environnement macro-économique et sectoriel. En Europe (hors France), le recul de l'activité en Suisse n'a pu être que très partiellement compensé par l'amélioration observée en Italie. Enfin, l'activité sur la zone Afrique de l'Ouest et Moyen-Orient a de nouveau été impactée par la performance du Groupe en Égypte liée aux contraintes opérationnelles imposées par les opérations militaires engagées dans sa zone de production pour rétablir la situation sécuritaire, en dépit de l'amélioration de l'activité en Afrique de l'Ouest.

Volatilité des cours de change et impacts sur le compte de résultat

Le compte de résultat de l'exercice 2018 a été fortement impacté par le renchérissement de l'euro par rapport à la plupart des monnaies étrangères, principalement la livre turque, la roupie indienne, le dollar américain, et le franc suisse. Il en résulte sur la période un effet de change négatif de - 138 millions d'euros sur le chiffre d'affaires consolidé et de - 22 millions d'euros sur l'EBITDA.

Les capitaux propres consolidés enregistrent, quant à eux, des écarts de conversion négatifs sur l'année 2018 pour un montant net global de - 51 millions d'euros.

Égypte

Malgré une opération engagée maintenant depuis près d'un an, l'armée égyptienne n'est pas encore parvenue à reprendre totalement le contrôle de certaines zones du Sinaï. Pour autant, les opérations commerciales ont repris et les flux logistiques sont peu ou prou revenus à la situation ante, depuis le mois d'octobre.

Ces événements exceptionnels ont toutefois eu un impact significatif sur le volume d'activité réalisé par la filiale sur l'année 2018 avec des volumes vendus en recul de près de - 46 % par rapport à l'an passé. Ils se sont de surcroît déroulés dans un contexte où toute l'industrie cimentière a souffert avec un marché qui est resté atone.

Le Groupe considère toutefois qu'en l'état actuel des indicateurs qu'il possède, aussi bien économiques qu'opérationnels, ces événements ne constituent pas, à ce stade, un indice de diminution durable de la valeur de l'actif. Sauf dégradation supplémentaire de la situation géopolitique, ou sécuritaire, ces événements et leurs conséquences ne sont pas, à ce jour, de nature à remettre en cause les perspectives d'amélioration de la rentabilité de la filiale à moyen terme. Le retour de la croissance de la consommation cimentière dans un contexte d'amélioration de la situation macro-économique de l'Égypte, constaté avec notamment la reconstitution des réserves de change, la reprise des investissements étrangers et la maîtrise de l'inflation, offre un potentiel de développement important pour Sinaï Cement Company, surtout si ce retour de la croissance est accompagné, comme l'annoncent les autorités égyptiennes, d'une solution aux problèmes du Sinaï et de la bande de Gaza.

Pour y faire face, le Groupe projette d'investir dans l'outil industriel, endommagé par huit années d'environnement opérationnel difficile. Pour lui donner les moyens de réaliser ces investissements d'amélioration de sa productivité et de maîtrise de ses coûts, le Groupe a lancé une augmentation de capital de 680 millions de livres égyptiennes pour renforcer la structure financière de la filiale. La période de souscription s'est achevée fin avril 2018, et l'augmentation de capital a été souscrite à hauteur de 95,5 % (650 millions de livres égyptiennes). Une Assemblée Générale Extraordinaire de SCC s'est tenue le 25 juin dernier pour modifier les statuts et soumettre la finalisation de cette opération à la validation des autorités compétentes (EFSA, GAFI et ADS). La libération des fonds apportés par les actionnaires interviendra après l'obtention de ces validations administratives.

Contrôle fiscal au Sénégal

Un contrôle fiscal a été ouvert au cours du 4° trimestre 2017 à l'encontre de Sococim Industries, filiale sénégalaise du Groupe. Une notification a été émise à ce titre début février 2018 et a fait l'objet d'une décision d'arbitrage favorable début 2019.

Réduction de capital de Soparfi

Suite à la réduction de capital de la holding Soparfi, actionnaire de Vicat SA, réalisée en novembre 2018, les sociétés filiales du groupe Vicat actionnaires de cette société ont perçu une indemnité pour un montant global de 98 millions d'euros.

La plus-value globale, nette d'impôts, de 67 millions d'euros constatée à l'occasion de cette opération a été comptabilisée dans les capitaux propres consolidés du Groupe.

Rappel des faits marquants 2017

Fiscalité : changement des taux d'impôt et des règles fiscales aux États-Unis

La réforme fiscale américaine adoptée fin 2017 a, entre autre, réduit le taux d'imposition fédéral à compter de 2018 pour le porter de 35 % à 21 % et modifié les durées et bases d'imputation des futurs déficits reportables. Les impôts différés actifs des filiales américaines du Groupe trouvant principalement leur origine dans les déficits reportables, ont été ajustés en conséquence fin décembre 2017, donnant lieu à une charge d'impôts différés au compte de résultat de près de - 8,0 millions d'euros.

Dégrèvements d'impôts/Contribution exceptionnelle

En 2017, des réclamations sur le traitement fiscal de plus-values de cession de titres Soparfi réalisées par des filiales du Groupe en 2014 ont connu une issue favorable et ont abouti à des dégrèvements d'imposition d'un montant total de 38,9 millions qui ont été encaissés en janvier. Cette restitution d'impôt a été comptabilisée dans les capitaux propres consolidés du Groupe en 2017, comme l'avaient été les plus-values réalisées lors de la cession de ces titres. Les intérêts moratoires perçus à ce titre (3,2 millions d'euros) ont été comptabilisés dans le résultat financier 2017.

Activité Papier

Le repositionnement de l'offre de l'activité Papier sur une nouvelle gamme de produits (cuisson, décor, sécurité...) nécessite des adaptations de l'outil et du processus industriel qui affectent les performances de cette activité. À ce titre, au 31 décembre 2017, il a été procédé à un amortissement accéléré des actifs non indispensables à l'exploitation à hauteur de 3,5 millions d'euros et à une charge non ordinaire d'ajustement de la valeur des stocks dédiés à hauteur de 3,2 millions d'euros.

Refinancement du Groupe

Vicat SA a renouvelé, par anticipation, en décembre 2017 et en janvier 2018 l'intégralité de ses lignes de financement bancaires pour un montant total de 790 millions d'euros. Cette opération a eu pour conséquence d'améliorer les conditions de financement du Groupe et de rallonger la maturité moyenne de sa dette qui s'établit à près de quatre ans après sa prise en compte.

NOTE 3 Goodwill

La variation des goodwills nets par secteurs d'activité s'analyse comme suit :

	0 :	Béton	Autres Produits	Total
(en milliers d'euros)	Ciment	& Granulats	et Services	Total net
AU 31 DÉCEMBRE 2016	717 545	309 644	21 765	1 048 954
Acquisitions/Augmentations	1 754	5 868		7 622
Cessions/Diminutions		(1 240)		(1 240)
Variations de change	(26 529)	(19 558)	(1 622)	(47 709)
Autres mouvements	(432)	(2 292)	2 084	(640)
AU 31 DÉCEMBRE 2017	692 338	292 422	22 227	1 006 987
Acquisitions/Augmentations	15	2 024	100	2 139
Cessions/Diminutions		(762)		(762)
Variations de change	(9 351)	7 005	695	(1 651)
Autres mouvements	(12)	55	(3)	40
AU 31 DÉCEMBRE 2018	682 990	300 744	23 019	1 006 753

Test de perte de valeur sur les écarts d'acquisition :

Conformément à IFRS 3R et IAS 36, les *goodwills* font l'objet, à chaque clôture annuelle, et en cas d'indice de perte de valeur, d'un test de dépréciation conformément à la méthode décrite dans les notes 1.4 et 1.11.

Les goodwills se répartissent comme suit par UGT :

Décembre 2018	Goodwill (en milliers d'euros)	Taux d'actualisation retenu pour les tests de dépréciation (%)	Taux de croissance à l'infini retenu pour les tests de dépréciation (%)	Dépréciation qu'entraînerait une variation de + 1 % du taux d'actualisation	Dépréciation qu'entraînerait une variation de - 1 % du taux de croissance à l'infini
UGT Inde	234 417	13,9	8		
UGT Afrique de l'Ouest Ciment	149 055	11,8 à 15,7	6 à 9,5		
UGT France-Italie	208 583	7,1	1,4		
UGT Suisse	141 893	7,3	1,3		
Autres UGT cumulées	272 805	7,1 à 17,4	3,2 à 11,5	(4 389)	0
TOTAL	1 006 753			(4 389)	0

Les tests de dépréciation réalisés en 2018 et 2017 n'ont pas donné lieu à la constatation d'une perte de valeur au titre des *goodwills*.

Les tests de sensibilité à une variation de +1% du taux d'actualisation réalisés à la clôture entraînent une valeur recouvrable légèrement inférieure à la valeur nette comptable de deux UGT.

Le principal écart concerne la filiale égyptienne du Groupe. Les prévisions à moyen terme faites sur cette filiale ont pour base un exercice 2018

très dégradé du fait du contexte sécuritaire exceptionnel qui a prévalu au cours de l'année. Le plan moyen terme intègre une hypothèse de redressement progressif à la fois des conditions de marché et de la situation sécuritaire. Le Groupe est confiant dans le potentiel à long terme du marché égyptien du fait des atouts économiques et démographiques du pays, ce qui l'a conduit à recapitaliser la filiale pour réaliser au plus tôt des investissements (voir note 2).

NOTE 4 Autres immobilisations incorporelles

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Concessions, brevets & droits similaires	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours	Total
AU 31 DÉCEMBRE 2016	69 824	50 010	70 177	6 281	196 292
Acquisitions	18 788	2 469	1 292	1 452	24 001
Cessions	(3 441)	(800)	(2)		(4 243)
Variations de périmètre		42			42
Variations de change	(1 959)	(811)	(6 493)	(293)	(9 556)
Autres mouvements	(1 060)	2 501	4 322	(1 312)	4 451
AU 31 DÉCEMBRE 2017	82 152	53 411	69 296	6 128	210 987
Acquisitions	110	1 569	2 028	4 617	8 324
Cessions		(662)			(662)
Variations de périmètre	60	19			79
Variations de change	(116)	182	776	166	1 008
Autres mouvements	9	1 375	(269)	(173)	942
AU 31 DÉCEMBRE 2018	82 215	55 894	71 831	10 738	220 678

Amortissements et pertes de valeur	Concessions, brevets & droits		Autres immobilisations	Immobilisations incorporelles	
(en milliers d'euros)	similaires	Logiciels	incorporelles	en cours	Total
AU 31 DÉCEMBRE 2016	(24 488)	(29 724)	(35 615)	0	(89 827)
Augmentation	(2 282)	(4 891)	(5 115)		(12 288)
Diminution	3 441	522			3 963
Variations de périmètre		(39)			(39)
Variations de change	878	693	3 631		5 202
Autres mouvements	(31)	(3)	(5)		(39)
AU 31 DÉCEMBRE 2017	(22 482)	(33 442)	(37 104)	0	(93 028)
Augmentation	(1 789)	(5 093)	(3 195)		(10 077)
Diminution		598			598
Variations de périmètre		(19)			(19)
Variations de change	(31)	(171)	(100)		(302)
Autres mouvements		466			466
AU 31 DÉCEMBRE 2018	(24 302)	(37 661)	(40 399)	0	(102 362)
Valeur Nette Comptable au 31 décembre 2017	59 670	19 969	32 192	6 128	117 959
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2018	57 913	18 233	31 432	10 738	118 316

Aucun frais de développement n'a été immobilisé au cours des exercices 2018 et 2017.

Les frais de recherche et développement inscrits en charges en 2018 s'élèvent à 4,2 millions d'euros (3,2 millions d'euros en 2017).

NOTE 5 Immobilisations corporelles

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Terrains & constructions	Installations industrielles	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances/ acomptes	Total
AU 31 DÉCEMBRE 2016	1 197 489	3 052 359	149 029	66 331	4 465 208
Acquisitions	10 361	42 375	3 795	105 635	162 166
Cessions	(7 166)	(29 283)	(8 156)	(2 190)	(46 795)
Variations de périmètre	1 575	997	102	89	2 763
Variations de change	(69 848)	(196 277)	(8 582)	(5 039)	(279 746)
Autres mouvements	14 468	76 325	(1 993)	(86 005)	2 795
AU 31 DÉCEMBRE 2017	1 146 879	2 946 496	134 195	78 821	4 306 391
Acquisitions	11 843	38 204	8 833	120 634	179 514
Cessions	(5 678)	(18 479)	(7 305)		(31 462)
Variations de périmètre	36	1 483	893		2 412
Variations de change	(5 739)	(33 457)	1 097	226	(37 873)
Autres mouvements	11 436	64 445	3 163	(77 962)	1 082
AU 31 DÉCEMBRE 2018	1 158 777	2 998 692	140 876	121 719	4 420 064

Amortissements et pertes de valeur (en milliers d'euros)	Terrains & Constructions	Installations industrielles	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances/ acomptes	Total
AU 31 DÉCEMBRE 2016	(513 457)	(1 850 931)	(108 163)	(149)	(2 472 700)
Augmentation	(34 926)	(135 639)	(8 606)	(19)	(179 190)
Diminution	4 453	26 575	7 976	138	39 142
Variations de périmètre	(1 250)	(775)	(80)		(2 105)
Variations de change	27 147	115 248	5 942	5	148 342
Autres mouvements	(236)	(5 237)	3 352		(2 121)
AU 31 DÉCEMBRE 2017	(518 269)	(1 850 759)	(99 579)	(25)	(2 468 632)
Augmentation	(33 632)	(124 911)	(8 378)		(166 921)
Diminution	1 475	17 037	6 814	19	25 345
Variations de périmètre	(3)	(909)	(534)		(1 446)
Variations de change	(2 760)	9 075	(764)	1	5 552
Autres mouvements	1 980	(9 867)	(35)		(7 922)
AU 31 DÉCEMBRE 2018	(551 209)	(1 960 334)	(102 476)	(5)	(2 614 024)
Valeur Nette Comptable au 31 décembre 2017	628 610	1 095 737	34 616	78 796	1 837 759
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2018	607 568	1 038 358	38 400	121 714	1 806 040

Les immobilisations corporelles en cours totalisent 111 millions d'euros au 31 décembre 2018 (72 millions d'euros au 31 décembre 2017) et les avances et acomptes versés sur immobilisations corporelles représentent 11 millions d'euros au 31 décembre 2018 (7 millions d'euros au 31 décembre 2017).

Le montant des engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles s'élève à 59 millions

d'euros au 31 décembre 2018 (27 millions d'euros au 31 décembre 2017).

Le montant global d'intérêts capitalisés en 2018 s'élève à 0,4 million d'euros (0,2 million d'euros en 2017), déterminé sur la base d'un taux d'intérêts appliqué localement variant de 4,89 % à 5,25 % selon les pays concernés.

NOTE 6 Contrats de location

Les contrats de location sont comptabilisés conformément à IAS 17. Les engagements de location du Groupe concernent principalement du matériel de transport, des biens immobiliers, ainsi que d'autres matériels et équipements.

Contrats de location financement et crédit-bail

Valeur nette comptable par catégorie d'actifs (en milliers d'euros)	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Installations industrielles	2 526	140
Autres immobilisations incorporelles et corporelles	184	236
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 710	376

Échéancier des paiements minimaux (en milliers d'euros)	31 décembre 2018	31 décembre 2017
À moins d'un an	705	353
De 1 à 5 ans	1 561	810
À plus de 5 ans	0	0
TOTAL	2 266	1 163

Les paiements minimaux au titre des contrats de location financement sont ventilés conformément à IAS 17 entre une charge financière et l'amortissement de la dette.

Au 31 décembre 2018, les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés conformément à IAS 17 en charges sur une base linéaire sur la durée des contrats. La charge de loyers comptabilisée en 2018 au titre de ces contrats s'établit à 58 millions d'euros (58 millions d'euros en 2017).

Contrats de location simple entrant dans le champ d'application d'IFRS 16

Sur la base de la collecte réalisée à fin décembre 2018, plus de 3 000 contrats entrent dans le champ d'application d'IFRS 16. Les véhicules représentent environ 49 % de la valeur des actifs correspondants et l'immobilier 41 %.

Le Groupe a procédé à l'étude de ses contrats de location afin de les analyser au regard des critères déterminant une location simple selon la norme IFRS 16. Les contrats de courte durée (< 12 mois), ceux portant sur des actifs de faible valeur (< 5 milliers de dollars américains) ainsi que les contrats portant sur des actifs incorporels ont été exclus du champ d'application.

La durée des contrats de location correspond à la période contractuelle non résiliable d'utilisation de l'actif, tenant compte, le cas échéant, des options de renouvellement dont l'exercice est jugé raisonnablement certain. Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur du droit d'utilisation et la dette de loyer est déterminé sur la base du taux implicite du contrat ou à défaut, du taux d'intérêt marginal d'emprunt du preneur à la date de signature du contrat.

L'estimation des impacts est en cours de finalisation ainsi que la mise à niveau des outils dédiés.

L'application d'IFRS 16 conduirait à la constatation dans le bilan au 31 décembre 2018 d'une dette de location de l'ordre de 240 millions d'euros (cette dette additionnelle sur les contrats de location est en phase avec le montant mentionné ci-après au titre des paiements minimums futurs sur contrats de location).

Concernant les impacts estimés de l'application d'IFRS 16 sur le compte de résultat de l'exercice 2018, ceux-ci seraient les suivants :

- annulation de la charge de loyers de l'ordre de 58 millions d'euros ;
- comptabilisation de l'amortissement des droits d'utilisation de l'ordre de - 52 millions d'euros;
- comptabilisation des frais financiers relatifs aux dettes de location de l'ordre de - 9 millions d'euros.

Échéancier des paiements minimaux futurs sur contrats de location

Les paiements minimaux futurs à effectuer au titre des contrats de location simple entrant dans le champ d'application d'IFRS 16 sont estimés comme suit au 31 décembre :

(en millions d'euros)	31 décembre 2018
À moins d'un an	55
De 1 à 5 ans	128
À plus de 5 ans	57
TOTAL	240

NOTE 7 Immeubles de placement

(en milliers d'euros)	Montants bruts	Amortissements & Pertes de valeur	Montants nets
AU 31 DÉCEMBRE 2016	41 166	(23 327)	17 839
Acquisitions/Augmentations	454	(1 020)	(566)
Cessions /Diminutions	(102)	58	(44)
Variations de change	(1 016)	331	(685)
Variations de périmètre et autres	(474)	170	(304)
AU 31 DÉCEMBRE 2017	40 028	(23 788)	16 240
Acquisitions/Augmentations	291	(892)	(601)
Cessions/Diminutions	(221)	30	(191)
Variations de change	430	(149)	281
Variations de périmètre et autres	5	(243)	(238)
AU 31 DÉCEMBRE 2018	40 533	(25 042)	15 491
Juste valeur des immeubles de placement au 31 décembre 2017			77 480
JUSTE VALEUR DES IMMEUBLES DE PLACEMENT AU 31 DÉCEMBRE	2018		77 444

Les produits locatifs des immeubles de placement s'élèvent à 4,3 millions d'euros au 31 décembre 2018 et 3,8 millions d'euros au 31 décembre 2017.

NOTE 8 Participations dans des entreprises associées

Variation des participations dans des entreprises associées		
(en milliers d'euros)	2018	2017
AU 1er JANVIER	40 696	41 070
Quote-part de résultat des entreprises associées	3 737	5 653
Dividendes reçus des participations dans des entreprises associées	(2 492)	(1 292)
Variations de périmètre	6 345	(366)
Variations de change et autres	4 758	(4 369)
AU 31 DÉCEMBRE	53 044	40 696

NOTE 9 Créances et autres actifs non courants

(en milliers d'euros)	Montants bruts	Pertes de valeur	Montants nets
AU 31 DÉCEMBRE 2016	112 464	(1 523)	110 941
Acquisitions/Augmentations	12 145	(4)	12 141
Cessions/Diminutions	(3 673)	49	(3 624)
Variations de change	(2 927)	71	(2 856)
Variation constatée en autres éléments du résultat global	(19 343)		(19 343)
Autres	(19 788)	86	(19 702)
AU 31 DÉCEMBRE 2017	78 878	(1 321)	77 557
Acquisitions/Augmentations	23 733	(470)	23 263
Cessions/Diminutions	(3 498)		(3 498)
Variations de périmètre	(468)		(468)
Variations de change	2 377	(35)	2 342
Variation constatée en autres éléments du résultat global	14 747		14 747
Autres (1)	38 889	(1)	38 888
AU 31 DÉCEMBRE 2018	154 658	(1 827)	152 831
dont:			
■ titres de participation	29 382	(858)	28 524
■ titres immobilisés	733	(145)	588
■ prêts et créances ⁽¹⁾	91 787	(824)	90 963
actifs des régimes d'avantages au personnel (cf. note 14)	7 221		7 221
■ instruments financiers (cf. note 17)	25 535		25 535
AU 31 DÉCEMBRE 2018	154 658	(1 827)	152 831

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2018, un montant de 34 millions d'euros, faisant l'objet de deux saisies conservatoires sur les comptes d'une société indienne du Groupe, Bharathi Cement, dans le cadre d'une procédure d'enquête diligentée par les autorités administratives et judiciaires sur des faits antérieurs à l'entrée de Vicat à son capital, est comptabilisé dans les « autres créances non courantes ».

Le partenaire du Groupe dans Bharathi Cement fait l'objet d'une procédure d'enquête menée par le CBI (Central Bureau of Investigation) sur l'origine et le développement de son patrimoine. Dans le cadre de cette enquête, le CBI a déposé en septembre 2012 et au cours de 2013 quatorze procès-verbaux présentant ses allégations. Parmi ceux-ci, quatre concernent également Bharathi Cement (le CBI enquête pour vérifier si les investissements faits par des investisseurs indiens dans cette société ont été réalisés de bonne foi dans le cours normal des affaires et si la concession minière a été attribuée régulièrement).

La procédure a donné lieu en 2015 à une saisie conservatoire par l'Enforcement Directorate à hauteur de 950 millions de Roupies (environ 13 millions d'euros) sur un compte bancaire de Bharathi Cement. Suite à cette saisie, les sommes concernées ont été reclassées de « trésorerie » à « autres créances courantes ».

La seconde saisie conservatoire de 1 530 millions de roupies (environ 21 millions d'euros) a été réalisée en 2016 dans le cadre du procès-verbal relatif à la concession minière. Elle a fait l'objet d'une inscription par la Direction des enquêtes sur un de ses comptes bancaires au nom de la société. Ces sommes en dépôts ont également été enregistrées en « autres créances courantes ».

Bien que cette mesure ne soit pas de nature à entraver le fonctionnement de la société, cette dernière exerce ses recours auprès des autorités administratives et judiciaires compétentes pour en contester le bien-fondé. Aucune évolution significative n'a eu lieu au cours de l'exercice écoulé.

Ces saisies conservatoires ne préjugent pas de la décision sur le fond de l'affaire (enquête CBI) qui est toujours en phase d'instruction et n'a donné lieu à ce stade à aucune inculpation. La société n'a pas d'élément conduisant à conclure à l'existence d'un risque financier probable et évaluable.

Compte tenu de la lenteur de la procédure, initiée en 2012, la créance relative à ces saisies conservatoires a été reclassée en 2018 en « autres créances non courantes » (cf. note 11).

NOTE 10 Stocks et en-cours

	31 décembre 2018			31 décembre 2017			
(en milliers d'euros)	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net	
Matières premières et consommables	284 229	(23 177)	261 052	249 086	(18 973)	230 113	
Encours, produits finis et marchandises	130 995	(6 914)	124 081	129 132	(7 942)	121 190	
TOTAL	415 224	(30 091)	385 133	378 218	(26 915)	351 303	

Les excédents de quotas de CO_2 sont enregistrés en stocks pour une valeur nulle (correspondant à 4 467 milliers de tonnes à fin 2018 et 4 127 milliers de tonnes à fin 2017).

NOTE 11 Créances

(en milliers d'euros)	Clients et autres débiteurs	Provisions Clients et autres débiteurs	Clients et autres débiteurs Net	Autres Créances fiscales	Créances sociales	Autres créances (1)	Provisions autres créances	Total autres créances Net
AU 31 DÉCEMBRE 2016	411 236	(21 732)	389 504	48 370	2 049	140 432	(2 130)	188 721
Augmentations		(6 481)	(6 481)			(1)	(90)	(91)
Diminutions avec utilisation		5 905	5 905				121	121
Variations de change	(25 598)	1 329	(24 269)	(1 717)	(178)	(6 494)	153	(8 236)
Variations de périmètre	7 332	(163)	7 169	169		1 777		1 946
Autres mouvements	36 128	136	36 264	11 153	1 568	(19 446)	(1 485)	(8 210)
AU 31 DÉCEMBRE 2017	429 098	(21 006)	408 092	57 975	3 439	116 268	(3 431)	174 251
Augmentations		(9 001)	(9 001)				(24)	(24)
Diminutions avec utilisation		5 125	5 125				696	696
Variations de change	(11 433)	602	(10 831)	(1 744)	67	727	112	(838)
Variations de périmètre	1 400		1 400	4	2	4 729		4 735
Autres mouvements	12 298	2	12 300	793	534	(37 343)		(36 016)
AU 31 DÉCEMBRE 2018	431 363	(24 278)	407 085	57 028	4 042	84 381	(2 647)	142 804
dont échu au 31 décembre 2018 :								
depuis moins de 3 mois	96 214	(3 455)	92 759	4 626	1 139	7 177		12 942
depuis plus de 3 mois	32 280	(14 353)	17 927	10 738	1 603	9 600	(2 522)	19 419
dont non échu au 31 décembre 2018 :								
■ à moins de un an	297 292	(4 197)	293 095	37 253	937	52 663	(125)	90 728
■ à plus de un an	5 577	(2 273)	3 304	4 411	363	14 941		19 715

⁽¹⁾ Une créance de 34 millions d'euros relative à une société indienne du Groupe, Bharathi Cement, a été reclassée en « autres créances non courantes » au 31 décembre 2018 (cf. note 9).

NOTE 12 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en milliers d'euros)	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Disponibilités	141 291	105 638
Valeurs mobilières de placement et dépôts à terme < 3 mois	173 342	159 726
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	314 633	265 364

Les disponibilités incluent au 31 décembre 2018 un montant de 31 millions d'euros au titre des souscriptions faites par les actionnaires de notre filiale égyptienne Sinaï Cement Company dans le cadre de son augmentation de capital en cours et dont la libération, et donc la disponibilité, interviendront avec la validation des autorités locales compétentes.

NOTE 13 Capital social

Le capital social de Vicat est composé de 44 900 000 actions ordinaires de 4 euros entièrement libérées dont 674 391 actions détenues en propre au 31 décembre 2018 (684 904 au 31 décembre 2017) acquises dans le cadre de programmes de rachat d'actions approuvés par les Assemblées Générales Ordinaires, et dans le cadre de la cession par Heidelberg Cement de sa participation de 35 % dans Vicat en 2007.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix, à l'exception des actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins au nom du même actionnaire, à qui est attribué un droit de vote double.

Le dividende versé au cours de l'exercice 2018 au titre de l'exercice 2017 s'est élevé à 1,50 euro par action soit au total 67 350 milliers d'euros, identique au dividende de 1,50 euro par action versé en 2017 au titre de l'exercice 2016 soit au total 67 350 milliers d'euros. Le dividende proposé par le Conseil d'Administration à l'Assemblée

Générale Ordinaire au titre de l'exercice 2018 s'élève à 1,50 euro par action, soit au total 67 350 milliers d'euros.

En l'absence d'instrument dilutif, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action et s'obtient en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre d'actions ordinaires moyen pondéré de Vicat en circulation sur l'exercice.

Depuis le 30 juin 2018, et pour une période de 12 mois renouvelable par tacite reconduction, Vicat a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI du 20 septembre 2008 à Oddo BHF (Natixis Securities auparavant).

Pour sa mise en œuvre, les moyens suivants ont été affectés au contrat de liquidité : 20 000 titres Vicat et 3 millions d'euros.

Au 31 décembre 2018, les moyens suivants figurent au compte de liquidité : 35 548 titres Vicat et 1 928 milliers d'euros.

NOTE 14 Avantages au personnel

(en milliers d'euros)	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Régimes de retraites et indemnités de fin de carrière (IFC)	57 753	57 568
Autres avantages postérieurs à l'emploi	60 591	57 516
Total provisions retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi	118 344	115 084
Actifs des régimes (note 9)	(7 221)	(4 807)
PASSIF NET	111 123	110 277

Principaux régimes du Groupe: Les principaux régimes à prestations définies du Groupe se trouvent en Suisse, aux États-Unis et en France. Ils sont, pour la plupart, préfinancés à travers la souscription de contrats d'assurance ou l'affiliation à un fonds de pension. Les modalités de financement sont conformes aux législations locales, notamment sur les niveaux de financement minimum des droits passés. Étant donné la matérialité des engagements, le Groupe procède chaque année à une mise à jour des évaluations actuarielles afin de refléter le coût de ces dispositifs.

Passif net comptabilisé au bilan

	31 décembre 2018			31 décembre 2017		
(en milliers d'euros)	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total
Valeur actualisée des obligations financées	445 752	59 780	505 532	443 993	56 597	500 590
Juste valeur des actifs des régimes	(400 913)		(400 913)	(396 639)		(396 639)
Situation nette	44 839	59 780	104 619	47 354	56 597	103 951
Limitation de reconnaissance des actifs de couverture	6 504		6 504	6 326		6 326
PASSIF NET	51 343	59 780	111 123	53 680	56 597	110 277

Composante de la charge annuelle nette

	31 décembre 2018			31 décembre 2017		
(en milliers d'euros)	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	(11 751)	(1 286)	(13 037)	(12 468)	(1 540)	(14 008)
Coût financier	(5 845)	(2 113)	(7 958)	(5 491)	(2 688)	(8 179)
Produit d'intérêts sur actifs	4 157		4 157	3 765		3 765
Coût des services passés reconnus	122		122			0
Réductions et liquidation	(94)		(94)	(61)		(61)
TOTAL CHARGE AVEC IMPACT COMPTE DE RÉSULTAT	(13 411)	(3 399)	(16 810)	(14 255)	(4 228)	(18 483)
Écarts actuariels sur actifs de couverture	(13 508)		(13 508)	20 684		20 684
Écarts d'expérience	(2 430)	1 200	(1 230)	(71)	4 721	4 650
Écarts d'hypothèses démographiques	521	(8 091)	(7 570)	(6)		(6)
Écarts d'hypothèses financières	20 710	7 888	28 598	2 649	(2 288)	361
TOTAL CHARGE AVEC IMPACT AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	5 293	997	6 290	23 256	2 433	25 689
TOTAL CHARGE DE L'EXERCICE	(8 118)	(2 402)	(10 520)	9 001	(1 795)	7 206

Variation des actifs financiers de couverture des régimes

	31 décembre 2018			31 décembre 2017		
(en milliers d'euros)	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total
JUSTE VALEUR DES ACTIFS AU 1er JANVIER	396 639	0	396 639	411 855	0	411 855
Produit d'intérêts sur actifs	4 157		4 157	3 765		3 765
Cotisations payées	14 722		14 722	18 141		18 141
Différences de conversion	15 248		15 248	(36 533)		(36 533)
Prestations payées	(16 833)		(16 833)	(27 933)		(27 933)
Variation de périmètre et autres	756		756			0
Gains et pertes actuariels	(13 776)		(13 776)	27 344		27 344
JUSTE VALEUR DES ACTIFS AU 31 DÉCEMBRE	400 913	0	400 913	396 639	0	396 639

Analyse des actifs de couverture par nature et pays au 31 décembre 2018

Répartition des actifs de couverture	France	Suisse	États-Unis	Inde	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1,5 %	1,7 %		1,6 %
Instruments de capitaux propres		25,5 %	46,2 %		27,5 %
Instruments de dettes		26,6 %	14,3 %		25,2 %
Biens immobiliers		28,1 %	6,4 %		25,7 %
Actifs détenus par une compagnie d'assurance	91,2 %			100,0 %	0,4 %
Autres	8,8 %	18,3 %	31,4 %		19,6 %
TOTAL	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
ACTIFS DE COUVERTURE (en milliers d'euros)	957	358 004	41 110	842	400 913

Variation du passif net

	31 décembre 2018			31 décembre 2017		
(en milliers d'euros)	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total
PASSIF NET AU 1er JANVIER	53 680	56 597	110 277	76 441	65 912	142 353
Charge de l'exercice	8 118	2 402	10 520	(5 411)	(1 795)	(7 206)
Cotisations payées	(9 232)		(9 232)	(9 272)		(9 272)
Différences de conversion	(286)	2 699	2 413	(6 116)	(5 669)	(11 785)
Prestations payées par l'employeur	(1 213)	(1 920)	(3 133)	(2 041)	(1 851)	(3 892)
Variation de périmètre	291		291	139		139
Autres	(15)	2	(13)	(60)		(60)
PASSIF NET AU 31 DÉCEMBRE	51 343	59 780	111 123	53 680	56 597	110 277

Principales hypothèses actuarielles	France	Europe (hors France)	États-Unis	Turquie et Inde	Afrique de l'Ouest et Moyen-Orient
Taux d'actualisation					
2018	1,5 %	1,1 % à 1,5 %	4,5 %	8,4 % à 17,2 %	4,5 % à 13,0 %
2017	1,5 %	0,7 % à 1,5 %	3,8 %	6,9 % à 9,4 %	5,0 % à 13,0 %
Taux d'évolution des coûts médicaux					
2018			7,0 % à 4,5 %		
2017			5,5 % à 4,5 %		

Taux d'actualisation

Les taux d'actualisation sont déterminés conformément aux principes édictés par la norme IAS 19 Révisée, soit par référence à un taux de marché à la date de clôture, fondé sur le rendement des obligations privées de première catégorie émises au sein de la zone monétaire concernée. Ils sont déterminés sur la base de courbes de taux élaborées par des experts externes à partir de panels d'obligations publiques notées AA.

Lorsque le marché des obligations privées d'une zone n'est pas suffisamment liquide, la norme IAS 19 Révisée préconise d'utiliser comme référence les obligations d'état.

Dans tous les cas, les indices de référence utilisés sont de duration comparable à celle des engagements.

Analyses de sensibilité

Les principaux facteurs de volatilité du bilan sont le taux d'actualisation et le taux d'évolution des coûts médicaux.

La sensibilité de la valeur de l'obligation à fin 2018 correspondant à une variation de +/- 50 points de base du taux d'actualisation est de respectivement - 28,7 et 32,3 millions d'euros.

La sensibilité de la valeur de l'obligation à fin 2018 correspondant à une variation de +/- 1 % du taux d'évolution des coûts médicaux est de respectivement 11,5 et - 8,9 millions d'euros.

Duration moyenne des régimes

La duration moyenne de l'ensemble des régimes est de 12 ans.

Le montant des cotisations qu'il est prévu de verser aux régimes au cours du prochain exercice s'élève à 14,1 millions d'euros.

NOTE 15 Autres provisions

(en milliers d'euros)	Reconstitution des sites	Démolitions	Autres risques (1)	Autres charges (2)	Total
AU 31 DÉCEMBRE 2016	47 640	1 504	25 653	4 531	79 327
Augmentations	3 889	171	6 865	1 295	12 220
Diminutions avec utilisation	(2 623)		(4 177)	(549)	(7 349)
Diminutions sans utilisation			(864)	(75)	(939)
Variations de change	(2 826)	(132)	(1 948)	(261)	(5 167)
Variations de périmètre	1 347				1 347
Autres mouvements	165		(70)	(94)	1
AU 31 DÉCEMBRE 2017	47 592	1 543	25 459	4 847	79 440
Augmentations	4 150	173	6 279	1 718	12 320
Diminutions avec utilisation	(3 246)	(778)	(7 291)	(1 598)	(12 913)
Diminutions sans utilisation			(490)		(490)
Variations de change	1 127	46	369	102	1 644
Variations de périmètre		43	137		180
Autres mouvements	(5)		(1)	186	180
AU 31 DÉCEMBRE 2018	49 618	1 027	24 462	5 255	80 361
dont à moins d'un an			7 924	1 680	9 604
dont à plus d'un an	49 618	1 027	16 538	3 575	70 757

Impact (net des charges encourues) au compte de résultat 2018 (en milliers d'euros)	Dotations	Reprises sans utilisation
Résultat d'exploitation	11 615	(490)
Résultat hors exploitation	705	

⁽¹⁾ Les autres risques incluent au 31 décembre 2018 :

À compter de 2018, la provision pour impôt à restituer par Vicat SA aux filiales est éliminée dans les comptes consolidés en contrepartie d'une diminution de l'impôt différé actif sur pertes reportables. Aux fins de comparaison, les exercices 2017 et 2016 ont été retraités : cette provision a été reclassée pour respectivement 38,0 et 38,5 millions d'euros et la position nette passive d'impôt différé du Groupe d'intégration en résultant a été reclassée au passif pour respectivement 21,8 et 30,8 millions d'euros. Ce reclassement est sans impact sur le résultat net et les capitaux propres consolidés du groupe.

[•] un montant de 1,5 million d'euros (2,1 millions d'euros au 31 décembre 2017) correspondant à l'évaluation actuelle des coûts bruts attendus en réparation d'un sinistre survenu en 2006 suite à des livraisons de mélanges à béton et de béton effectuées en 2004 et présentant un taux de sulfate supérieur aux normes en vigueur. Ce montant correspond à l'estimation actuelle de la quote-part de responsabilité du Groupe dans la réparation des sinistres avérés avant indemnisation résiduelle à recevoir des assurances constatée pour 1,8 million d'euros à l'actif non courant du bilan au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017 (note 9);

[•] un montant de 10,6 millions d'euros (10,1 millions d'euros au 31 décembre 2017) correspondant au montant estimé de la franchise concernant des sinistres survenus aux États-Unis à la clôture dans le cadre d'accidents du travail, et qui devra être prise en charge par le Groupe ;

[•] le solde résiduel des autres provisions pour risques s'élevant à 12,4 millions d'euros au 31 décembre 2018 (13,3 millions d'euros au 31 décembre 2017) correspond au cumul des autres provisions qui, prises individuellement, ne sont pas matérielles.

⁽²⁾ Après reclassement en impôt différé de la provision pour impôt à restituer par Vicat SA aux filiales dans le cadre du régime français de l'intégration fiscale, conduisant in fine à une position nette globale passive du Groupe d'intégration.

NOTE 16 Dettes financières nettes et options de vente

Les passifs financiers se ventilent comme suit au 31 décembre 2018 :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Dettes financières à plus d'un an	878 225	924 941
Options de vente à plus d'un an	4 119	3 462
Dettes financières et options de vente à plus d'un an	882 344	928 403
Instruments financiers actif à plus d'an (1)	(25 537)	(10 790)
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS NETS D'INSTRUMENTS FINANCIERS ACTIF À PLUS D'UN AN	856 807	917 613
Dettes financières à moins d'un an	153 562	138 499
Options de vente à moins d'un an	0	0
Dettes financières et options de vente à moins d'un an	153 562	138 499
Instruments financiers actif à moins d'an (1)	0	(232)
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS NETS D'INSTRUMENTS FINANCIERS ACTIF À MOINS D'UN AN	153 562	138 267
Total des dettes financières nets d'instruments financiers actif (1)	1 006 250	1 052 418
Total des options de vente	4 119	3 462
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS NETS D'INSTRUMENTS FINANCIERS ACTIF	1 010 369	1 055 880

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2018, les instruments financiers actifs (25,5 millions d'euros) sont présentés dans les actifs non courants (cf. note 9) pour la part supérieure à un an (25,5 millions d'euros) et dans les autres créances pour la part inférieure à un an (0,0 million d'euros). Ils représentaient 11,0 millions d'euros au 31 décembre 2017.

La variation par nature des dettes financières nettes et options de vente s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Dettes financières et options de vente > 1 an	Instruments financiers actif > 1 an	Dettes financières et options de vente < 1 an	Instruments financiers actif < 1 an	Total
AU 31 DÉCEMBRE 2016	980 017	(53 005)	250 266	(19 466)	1 157 812
Émissions	106 218		41 369		147 587
Remboursements	(83 425)		(159 298)		(242 723)
Variations de change	(9 428)		(5 994)		(15 422)
Variations de périmètre	(488)		726		238
Autres mouvements (1)	(64 491)	42 215	11 430	19 234	8 388
AU 31 DÉCEMBRE 2017	928 403	(10 790)	138 499	(232)	1 055 880
Émissions	94 081		20 757		114 838
Remboursements	(155 638)		(22 156)		(177 794)
Variations de change	1 614		(126)		1 488
Variations de périmètre					0
Autres mouvements (1)	13 883	(14 747)	16 589	232	15 957
AU 31 DÉCEMBRE 2018	882 343	(25 537)	153 563	0	1 010 369

⁽¹⁾ Correspondant pour l'essentiel au reclassement à moins d'un an de la dette classée à plus d'un an l'exercice précédent, ainsi qu'aux variations des découverts et concours bancaires courants.

16.1. Dettes financières

Répartition des dettes financières par catégorie et échéances

31 décembre 2018

(en milliers d'euros)	Total	2019	2020	2021	2022	2023	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	924 565	83 894	238 367	5 552	102 156	5 185	489 411
Dont instruments financiers Actif	(25 537)		(19 275)		(6 262)		
Dont instruments financiers Passif	1 564	303	721			540	
Emprunts et dettes financières divers	13 478	3 906	1 490	4 026	174	268	3 614
Dettes sur immobilisations en location financement	3 194	749	596	392	393	345	719
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	65 013	65 013					
DETTES FINANCIÈRES	1 006 250	153 562	240 453	9 970	102 723	5 798	493 744
Dont billets de trésorerie	489 000						489 000

Les dettes financières à moins d'un an sont principalement composées des lignes bilatérales de Sococim Industries au Sénégal, de NCC aux États-Unis, de Bastas Cimento en Turquie, de Mauricim en Mauritanie et de Vigier Holding en Suisse ainsi que des soldes créditeurs de banque.

31 décembre 2017

(en milliers d'euros)	Total	2018	2019	2020	2021	2022	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	989 360	79 456	326 593	239 886	3 515	339 012	898
Dont instruments financiers Actif	(11 022)	(232)		(8 995)		(1 795)	
Dont instruments financiers Passif	1 295	96	201	998			
Emprunts et dettes financières divers	5 929	3 504	1 689	168	187	168	213
Dettes sur immobilisations en location financement	2 372	541	1 242	284	165	140	
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	54 757	54 757					
DETTES FINANCIÈRES	1 052 418	138 258	329 524	240 338	3 867	339 320	1 111
Dont billets de trésorerie	550 000		310 000			240 000	

Caractéristiques des emprunts et dettes financières (devises et taux)

Selon la devise (après swaps de devises)

(en milliers d'euros)	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Euros	674 600	771 979
Dollars américains	4 043	29 228
Livres turques	13 686	12 023
Francs CFA	84 967	59 382
Francs suisses	175 483	143 390
Ouguiya mauritanien	13 008	6 754
Livres égyptiennes	31 813	27 607
Roupie indienne	8 650	2 055
TOTAL	1 006 250	1 052 418

Selon le taux

(en milliers d'euros)	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Taux fixe	425 827	392 191
Taux variable	580 423	660 227
TOTAL	1 006 250	1 052 418

Le taux d'intérêt moyen de l'endettement brut au 31 décembre 2018 est de 2,77 %. Il était de 3,19 % à fin décembre 2017.

La maturité moyenne de la dette au 31 décembre 2018 est égale à trois ans et demi. Elle était légèrement inférieure à trois ans à fin 2017.

16.2. Les options de vente consenties aux minoritaires sur actions de filiales consolidées

Des accords ont été conclus par le passé entre Vicat et la Société Financière Internationale, afin d'organiser leurs relations au sein de la société Mynaral Tas, au titre desquels le Groupe a consenti une option de vente à son partenaire sur sa participation dans Mynaral Tas.

L'option de vente consentie à la Société Financière Internationale était exerçable au plus tôt en décembre 2013. La comptabilisation de cette option a donné lieu à la constatation d'une dette à plus d'un an de 4,1 millions d'euros au 31 décembre 2018 (3,5 millions d'euros 31 décembre 2017). Cette dette correspond à la valeur actualisée du prix d'exercice de l'option consentie à la Société Financière Internationale.

NOTE 17 Instruments financiers

Risque de change

Les activités du Groupe sont réalisées par des filiales qui opèrent essentiellement dans leur propre pays et dans leur propre monnaie. L'exposition du Groupe au risque de change est donc limitée. Les opérations d'importation et d'exportation effectuées par les sociétés dans des devises différentes de leur monnaie de compte sont, le plus souvent, couvertes par des opérations d'achat et de vente à terme de devises. Les financements intra-groupes font l'objet, lorsque cela est possible, de couvertures de change par les sociétés lorsque la devise de l'emprunt est différente de la monnaie fonctionnelle.

Le tableau ci-dessous décrit la décomposition du montant total des actifs et passifs en devises étrangères du Groupe au 31 décembre 2018 :

(en millions d'euros)	USD	EUR	CHF
Actifs	21	88	146
Passifs et commandes engagées	(593)	(76)	(59)
Position nette avant gestion	(572)	12	87
Couvertures	577	0	(145)
Position nette après gestion	6	12	(58)

La position nette « après gestion » en franc suisse correspond pour l'essentiel à l'endettement d'une filiale kazakhe auprès du Groupe, non swappé dans la devise fonctionnelle, en l'absence d'un marché de couverture suffisamment structuré et liquide (58,7 millions de francs suisses).

Le risque de perte de change sur la position nette en devise, du fait d'une hypothèse d'évolution défavorable et uniforme d'un pour cent des devises fonctionnelles contre l'US dollar s'élève, en contre-valeur euros, à 0,34 million d'euros (dont 0,51 million d'euros pour la dette kazakhe).

Par ailleurs, les montants en principal et en intérêts, dus au titre de l'emprunt émis initialement par le Groupe en US dollars (350 millions de dollars américains pour Vicat) ont été convertis en euros au moyen de *Cross Currency Swaps*, intégrés dans le portefeuille présenté ciaprès (cf. a).

Risque de taux

L'endettement à taux variable est couvert au moyen de caps sur des durées d'origine de quatre et cinq ans.

Le Groupe est exposé à un risque de taux d'intérêt sur ses actifs et passifs financiers et ses liquidités. Cette exposition correspond aux risques de cours pour les éléments d'actif et de passif financier à taux fixe, et aux risques de flux de trésorerie liés aux éléments d'actif et de passif à taux variable.

Le Groupe estime qu'une variation uniforme de 100 points de base des taux d'intérêt n'aurait pas d'impact significatif sur le résultat et la situation nette du Groupe comme le fait apparaître le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Impact en résultat avant impôt (1)	Impact en capitaux propres (hors impact résultat) avant impôt (2)
Impact d'une variation de + 100 bps de taux d'intérêt	(5 909)	(2 086)
Impact d'une variation de - 100 bps de taux d'intérêt	(1 313)	(72)

- (1) Un montant de signe positif correspond à une baisse des frais financiers.
- (2) Un montant de signe négatif correspond à une baisse de la dette.

Risque de liquidité

Le Groupe dispose de lignes de financement confirmées, non utilisées et non affectées à la couverture du risque de liquidité sur les billets de trésorerie pour un montant de 468 millions d'euros au 31 décembre 2018 (332 millions d'euros au 31 décembre 2017).

Le Groupe dispose également d'un programme d'émission de billets de trésorerie de 550 millions d'euros. Au 31 décembre 2018, le montant des billets émis s'élève à 489 millions d'euros. Les billets de trésorerie

qui constituent des instruments de crédit court terme sont adossés à des lignes de financement confirmées pour le montant émis et sont classés comme tels en dettes à moyen terme dans le bilan consolidé.

Le risque lié à l'impossibilité de placer les billets de trésorerie sur le marché est couvert par des lignes de crédit confirmées non utilisées pour un montant s'élevant au 31 décembre 2018 à celui des billets émis, soit 489 millions d'euros.

Certains contrats de financement à moyen ou long terme contiennent des clauses particulières (covenants) imposant notamment le respect de ratios financiers, déclarés tous les semestres, et pouvant conduire à une demande de remboursement anticipé (clause d'accélération) en cas de non-respect. Ces covenants portent notamment sur des ratios relatifs à la rentabilité (leverage correspondant à l'endettement net/EBITDA consolidé) et à la structure financière (gearing correspondant à l'endettement net/capitaux propres consolidés) du Groupe ou des filiales concernées. Pour les besoins du calcul des covenants, l'endettement net est déterminé hors options de vente accordées aux minoritaires. Par ailleurs, la marge appliquée à certains financements est fonction du niveau atteint sur l'un de ces ratios.

Compte tenu du nombre réduit de sociétés concernées, pour l'essentiel Vicat SA société mère du groupe, du faible niveau de *gearing* (27,75 %) et de *leverage* (1,5917), et de la liquidité du bilan du groupe, l'existence de ces *covenants* ne constitue pas un risque sur la situation financière du groupe. Au 31 décembre 2018, le Groupe respecte l'ensemble des ratios visés par les *covenants* contenus dans les contrats de financement.

Le portefeuille d'instruments financiers dérivés est le suivant à fin décembre 2018 :

				Mat	turité résiduelle	
(en milliers de devises)	Valeur nominale (devises)	Valeur Nominale (euros)	Valeur de marché (euros)	< 1 an (euros)	1 - 5 ans (euros)	> 5 ans (euros)
COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE (a)						
Instruments composés						
■ Cross Currency Swap TF \$/TF €	350 000 \$	305 677	25 537 (1)		25 537	
AUTRES DÉRIVÉS						
Instruments de taux d'intérêt						
■ Caps Euro	500 000 €	500 000	(1 347)	(86)	(1 261)	
INSTRUMENTS DE CHANGE (a) Couverture du risque de change sur financements intra-gro	oupe					
■ VAT CHF	145 000 CHF	128 672	(69)	(69)		
Couverture du risque de change sur engagement (acquisition Ciplan – note 2)						
■ AAT BRL	565 000 BRL	127 138	(105)	(105)		
■ AAT USD	202 000 USD	176 419	(43)	(43)		
TOTAL			23 972			

⁽¹⁾ En contrepartie, l'écart de valeur entre les dettes au cours de couverture et leurs coûts amortis ressort à (41,6) millions d'euros.

Conformément à IFRS 13, les risques de contrepartie ont fait l'objet d'une estimation. Sont principalement concernés les instruments dérivés (cross currency swaps) visant à éliminer le risque de change sur les dettes contractées en US dollars qui n'est pas la monnaie fonctionnelle du Groupe. L'impact de l'ajustement de crédit de valeur (CVA ou exposition en cas de défaut de la contrepartie) et de l'ajustement de débit de valeur (DVA ou exposition de la contrepartie en cas de défaut du Groupe) sur l'évaluation des instruments dérivés a été estimé en retenant une exposition au défaut calculée selon la méthode des « add-ons forfaitaires », une perte en cas de défaut de 40 % et une probabilité de défaut déterminée à partir des ratings des banques ou de celui estimé du Groupe. L'impact sur la juste valeur n'est pas matériel et n'a pas été intégré à la valeur de marché des instruments financiers telle que présentée ci-dessus.

En application d'IFRS 7, la répartition des instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière consolidé selon leur niveau hiérarchique de juste valeur est la suivante au 31 décembre 2018 :

(en millions d'euros)	31 décembre 2018	
Niveau 1 : instruments cotés sur un marché actif	0,0	
Niveau 2 : valorisation s'appuyant sur des données de marché observables	24,0	voir ci-dessus
Niveau 3 : valorisation s'appuyant sur des données de marché non observables	25,5	Note 9

NOTE 18 Autres dettes

(en milliers d'euros)	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Dettes sociales	67 709	63 363
Dettes fiscales	38 181	39 330
Autres dettes et comptes de régularisation	116 609	109 683
TOTAL	222 499	212 376

NOTE 19 Chiffre d'affaires

(en milliers d'euros)	2018	2017
Ventes de biens	2 241 714	2 239 957
Ventes de services	340 751	323 507
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 582 465	2 563 464

Évolution du chiffre d'affaires à périmètre et taux de change constants

(en milliers d'euros)	31 déc. 2018	Variations de périmètre	Variations de change	31 déc. 2018 Périmètre et change constants	31 déc. 2017
Chiffre d'affaires	2 582 465	6 485	(138 457)	2 714 437	2 563 464

NOTE 20 Charges de personnel et effectifs

(en milliers d'euros)	2018	2017
Salaires et traitements	313 787	310 276
Charges sociales	110 756	109 670
Participation des salariés (sociétés françaises)	4 420	4 047
CHARGES DE PERSONNEL	428 963	423 993
Effectifs moyens des sociétés intégrées	8 684	8 346

La participation des salariés des sociétés françaises est attribuée, au choix du salarié, en espèces ou en actions Vicat.

Le cours d'attribution de la participation est déterminé en fonction de la moyenne des 10 cotations comprises entre les cinq jours précédents et les cinq jours suivants la publication des résultats.

NOTE 21 Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations

(en milliers d'euros)	2018	2017
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations	(177 862)	(188 043)
Dotations nettes aux provisions	(728)	(3 469)
Dotations nettes aux autres dépréciations sur actifs	(6 688)	(5 508)
DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS ORDINAIRES	(185 278)	(197 020)
Autres dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations non ordinaires (1)	1 184	(3 548)
DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	(184 094)	(200 568)

Incluant au 31 décembre 2017 une dotation non ordinaire aux amortissements de certains actifs de l'activité Papier à hauteur de (3,5) millions d'euros (cf. note 2).

NOTE 22 Autres produits et charges

(en milliers d'euros)	2018	2017
Résultat sur cessions d'actifs	8 636	3 420
Produits des immeubles de placement	4 266	3 750
Autres (1)	30 203	16 263
Autres produits et charges ordinaires	43 105	23 433
Autres produits et charges non ordinaires (2)	(7 407)	(12 010)
TOTAL	35 698	11 423

- (1) Incluant au 31 décembre 2018 un montant de 10,9 millions d'euros correspondant à une indemnité compensatoire obtenue par notre filiale américaine NCC, dans le cadre d'un accord transactionnel, au titre d'un préjudice d'exploitation antérieur à 2018. Cette indemnité sera payée sur quatre ans, le premier versement étant intervenu en juillet 2018.
- (2) Incluant au 31 décembre 2017 :
- une charge non ordinaire de (3,2) millions d'euros correspondant à un ajustement de la valeur de certains stocks de l'activité Papier (cf. note 2);
- une charge de (1,5) million d'euros correspondant au solde de l'accord transactionnel qui a clôturé l'ensemble des procédures afférentes au contrôle fiscal de notre filiale Sococim Industries au Sénégal;
- une charge de (1,4) million d'euros correspondant aux droits d'enregistrement de la fusion opérée entre Kalburgi Cement et Gulbarga Power Private Limited (GPPL).

NOTE 23 Indicateurs de performance

La rationalisation du passage entre l'Excédent Brut d'Exploitation, l'EBITDA, l'EBIT et le Résultat d'exploitation est la suivante :

(en milliers d'euros)	2018	2017
Excédent brut d'exploitation	391 411	420 737
Autres produits et charges ordinaires	43 105	23 433
EBITDA	434 516	444 170
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations ordinaires	(185 278)	(197 020)
EBIT	249 238	247 150
Autres produits et charges non ordinaires	(7 407)	(12 010)
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations non ordinaires	1 184	(3 548)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	243 015	231 592

NOTE 24 Résultat financier

(en milliers d'euros)	2018	2017
Produits d'intérêts sur opérations de financement et de trésorerie	20 781	17 127
Charges d'intérêts sur opérations de financement et de trésorerie	(41 368)	(44 792)
Coût de l'endettement financier net	(20 587)	(27 665)
Dividendes	2 202	2 522
Gains de change	17 336	11 403
Variation de juste valeur des actifs et passifs financiers		1 671
Résultat sur cessions de titres		29
Reprises financières de provisions	464	140
Autres produits	22	27
Autres produits financiers	20 024	15 792
Pertes de change	(12 789)	(9 557)
Variation de juste valeur des actifs et passifs financiers	(353)	
Dotations financières aux provisions	(677)	(4)
Résultat sur cession de titres	(54)	
Charge d'actualisation	(4 835)	(6 760)
Autres charges financières	(18 708)	(16 321)
RÉSULTAT FINANCIER	(19 271)	(28 194)

NOTE 25 Impôts sur les résultats

Composante de la charge d'impôt

(en milliers d'euros)	2018	2017
Impôts exigibles	(61 147)	(55 823)
Impôts différés	(5 510)	2 623
TOTAL	(66 657)	(53 200)

Rapprochement entre la charge théorique et la charge réelle

L'écart entre la charge d'impôt théorique et la charge nette d'impôt réelle s'analyse de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	2018	2017
Résultat net des sociétés intégrées	157 087	150 197
Impôts sur les résultats	66 657	53 200
Résultat avant impôt	223 744	203 397
Taux d'impôt théorique	34,4 %	34,4 %
Impôt théorique calculé au taux de la société mère	(77 035)	(70 030)
Rapprochement:		
Écarts de taux France/Juridictions étrangères (1)	13 489	9 876
Opérations imposées à taux spécifique	(4 166)	4 876
Changement de taux (2)	(204)	(7 633)
Différences permanentes	(1 173)	(2 178)
Crédits d'impôts	-	577
Autres (3)	2 432	11 312
CHARGE RÉELLE D'IMPÔT	(66 657)	(53 200)

Variation des impôts différés actifs et passifs

	Impôts diffé	rés Actifs (1)	Impôts différés Passifs (1)		
(en milliers d'euros)	31 décembre 2018	31 décembre 2017	31 décembre 2018	31 décembre 2017	
IMPÔTS DIFFÉRÉS AU 1er JANVIER	95 633	150 199	182 441	235 792	
Charge/Produit de l'exercice	943	(27 238)	6 453	(29 861)	
Impôts différés imputés en autres éléments du résultat global	(1 003)	(2 106)	807	4 205	
Variations de périmètre		35	148		
Reclassements	(8 693)	(9 060)	(8 693)	(9 060)	
Variations de conversion et autres	2 665	(16 197)	446	(18 635)	
IMPÔTS DIFFÉRÉS AU 31 DÉCEMBRE	89 545	95 633	181 602	182 441	

⁽¹⁾ Après reclassement en impôt différé, de la provision pour impôt à restituer par Vicat SA aux filiales dans le cadre du régime français de l'intégration fiscale, conduisant in fine à une position nette globale passive du groupe d'intégration fiscale (cf. note 15 (2)).

⁽¹⁾ Les écarts de taux France/Juridictions étrangères concernent principalement la Suisse, la Turquie, les États-Unis et l'Égypte.
(2) En 2017, concerne principalement le changement de taux fédéral des USA de 35 % à 21 % à l'horizon de 2018, l'impact sur le stock des impôts différés se chiffrant à près de (8) millions d'euros.

⁽³⁾ Incluant principalement en 2017 un remboursement par l'administration fiscale française d'un montant de 9,9 millions d'euros suite à l'invalidation par le Conseil constitutionnel de la taxe de 3 % sur la distribution de dividendes.

Décomposition de la (charge)/produit d'impôts différés nets par principale catégorie de différence temporelle

(en milliers d'euros)	2018	2017
Immobilisations et locations financement	(3 983)	11 449
Instruments financiers	(90)	(178)
Pensions et autres avantages assimilés	(415)	(16 717)
Amortissements dérogatoires, provisions réglementées & autres PRC	2 395	5 909
Autres différences temporaires, reports déficitaires et divers	(5 228)	(4 152)
(CHARGE)/PRODUIT D'IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	(7 321)	(3 689)
dont au résultat net consolidé	(5 510)	2 623
dont en autres éléments du résultat global	(1 811)	(6 312)

Origine des impôts différés actifs et passifs

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017 ⁽²⁾
Immobilisations et locations financement	158 491	156 472
Instruments financiers	(4 030)	(3 950)
Pensions	(29 521)	(28 761)
Provisions pour risques et charges, provisions réglementées	74	1 871
Amortissements dérogatoires	29 580	29 726
Autres différences temporaires, reports déficitaires et divers	(62 538)	(68 550)
Passifs d'impôts différés nets	92 056	86 808
Impôts différés actifs (1)-(2)	(89 546)	(95 633)
Impôts différés passifs	181 602	182 441
SOLDE NET	92 056	86 808

⁽¹⁾ Les impôts différés actifs trouvent principalement leur origine dans les déficits reportables de filiales situées aux États-Unis et en Inde dont la prescription s'étale de 2022 à 2038.

Impôts différés actifs non comptabilisés

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés au 31 décembre 2018, du fait de leur imputation prévue au cours de la période d'exonération dont bénéficient les entités concernées ou du fait de leur récupération non probable, s'élèvent à 8,2 millions d'euros (8,3 millions d'euros au 31 décembre 2017). Ils concernent principalement une entité bénéficiant d'un régime d'exonération fiscale.

Contrôle fiscal au Sénégal

Un contrôle fiscal a été ouvert au cours du 4° trimestre 2017 à l'encontre de Sococim Industries, filiale sénégalaise du Groupe. Une notification a été émise à ce titre début février 2018 et a fait l'objet d'une décision d'arbitrage favorable début 2019.

⁽²⁾ Après reclassement en impôt différé, de la provision pour impôt à restituer par Vicat SA aux filiales dans le cadre du régime français de l'intégration fiscale, conduisant in fine à une position nette globale passive du groupe d'intégration fiscale (cf. note 15 (2)).

NOTE 26 Informations sectorielles

a) Informations par secteur

31 décembre 2018 (en milliers d'euros sauf effectifs)	Ciment	Béton & Granulats	Autres Produits et Services	Total
Compte de résultat				
Chiffre d'affaires opérationnel	1 485 748	1 010 167	431 793	2 927 708
Éliminations intersecteurs	(233 538)	(19 932)	(91 773)	(345 243)
Chiffre d'affaires consolidé	1 252 210	990 235	340 020	2 582 465
EBITDA (cf. 1.22 & 23)	329 847	85 391	19 278	434 516
EBIT (cf. 1.22 & 23)	201 297	41 724	6 217	249 238
Bilan				
Total des actifs non courants	2 299 868	757 897	184 255	3 242 020
Capitaux nets investis (1)	2 254 685	737 383	201 365	3 193 433
Autres informations				
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	103 845	61 787	22 612	188 244
Dotation nette aux amortissements des immobilisations	(122 777)	(42 084)	(13 001)	(177 862)
Effectif moyen	4 103	3 406	1 175	8 684

31 décembre 2017 (en milliers d'euros sauf effectifs)	Ciment	Béton & Granulats	Autres Produits et Services	Total
Compte de résultat				
Chiffre d'affaires opérationnel	1 492 561	1 008 067	424 836	2 925 464
Éliminations intersecteurs	(247 924)	(19 841)	(94 235)	(362 000)
Chiffre d'affaires consolidé	1 244 637	988 226	330 601	2 563 464
EBITDA (cf. 1.22 & 23)	353 366	64 522	26 282	444 170
EBIT (cf. 1.22 & 23)	219 532	18 001	9 617	247 150
Bilan				
Total des actifs non courants	2 303 382	750 975	154 700	3 209 057
Capitaux nets investis (1)	2 337 168	694 154	170 087	3 201 409
Autres informations				
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	85 035	90 753	11 590	187 378
Dotation nette aux amortissements des immobilisations	(131 258)	(42 900)	(13 885)	(188 043)
Effectif moyen	3 906	3 308	1 132	8 346

⁽¹⁾ Les capitaux nets investis correspondent au cumul des actifs non courants, des actifs et passifs destinés à la vente et du besoin en fonds de roulement, sous déduction des provisions et impôts différés.

b) Informations par zones géographiques

L'information relative aux zones géographique est présentée selon l'implantation géographique des entités concernées.

31 décembre 2018 (en milliers d'euros sauf effectifs)	France	Europe (hors France)	États-Unis	Asie	Afrique et Moyen-Orient	Total
Compte de résultat						
Chiffre d'affaires opérationnel	966 562	390 596	404 263	564 459	275 364	2 601 244
Éliminations interpays	(16 606)	(420)	0	(49)	(1 704)	(18 779)
Chiffre d'affaires consolidé	949 956	390 176	404 263	564 410	273 660	2 582 465
EBITDA (cf. 1.22 & 23)	147 817	87 272	71 659	97 024	30 744	434 516
EBIT (cf. 1.22 & 23)	91 548	60 403	45 625	54 474	(2 812)	249 238
Bilan						
Total des actifs non courants	681 219	569 947	447 060	962 058	581 736	3 242 020
Capitaux nets investis (1)	687 516	536 922	371 189	1 007 696	590 110	3 193 433
Autres informations						
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	59 099	29 983	32 882	31 159	35 121	188 244
Dotation nette aux amortissements des immobilisations	(54 825)	(26 733)	(26 531)	(39 713)	(30 060)	(177 862)
Effectif moyen	2 845	1 091	1 155	2 282	1 311	8 684

31 décembre 2017 (en milliers d'euros sauf effectifs)	France	Europe (hors France)	États-Unis	Asie	Afrique et Moyen-Orient	Total
Compte de résultat						
Chiffre d'affaires opérationnel	906 773	410 524	392 904	579 096	293 521	2 582 818
Éliminations interpays	(16 355)	(449)	0	(29)	(2 521)	(19 354)
Chiffre d'affaires consolidé	890 418	410 075	392 904	579 067	291 000	2 563 464
EBITDA (cf. 1.22 & 23)	129 218	94 618	60 004	117 621	42 709	444 170
EBIT (cf. 1.22 & 23)	69 091	61 922	33 833	71 584	10 720	247 150
Bilan						
Total des actifs non courants	672 398	533 807	422 164	1 009 801	570 887	3 209 057
Capitaux nets investis (1)	686 803	484 598	346 755	1 093 699	589 554	3 201 409
Autres informations						
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	59 161	21 377	33 978	32 695	40 167	187 378
Dotation nette aux amortissements des immobilisations	(56 955)	(28 842)	(27 708)	(44 884)	(29 654)	(188 043)
Effectif moyen	2 751	1 075	1 112	2 253	1 155	8 346

⁽¹⁾ Les capitaux nets investis correspondent au cumul des actifs non courants, des actifs et passifs destinés à la vente et du besoin en fonds de roulement, sous déduction des provisions et impôts différés.

c) Informations relatives aux principaux clients

Le Groupe n'est pas dépendant de ses principaux clients et aucun d'entre eux ne représente plus de 10 % du chiffre d'affaires.

NOTE 27 Flux nets de trésorerie générés par les activités opérationnelles

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation réalisées en 2018 par le Groupe se sont élevés à 333 millions d'euros contre 343 millions d'euros en 2017.

Cette diminution des flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles entre 2017 et 2018 provient d'une baisse de la capacité d'autofinancement de 8 millions d'euros et d'une dégradation de la variation du besoin en fonds de roulement de 2 millions d'euros.

L'analyse du besoin en fonds de roulement par nature se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	BFR au 31 déc. 2016	Variation du BFR année 2017	Autres Variations (1)	BFR au 31 déc. 2017	Variation du BFR année 2018	Autres Variations (1)	BFR au 31 déc. 2018
Stocks	385 770	(11 292)	(23 175)	351 303	39 491	(5 661)	385 133
Autres éléments de BFR	29 434	14 726	(3 193)	40 967	(34 097)	(4 134)	2 736
BFR	415 204	3 434	(26 368)	392 270	5 394	(9 795)	387 869

⁽¹⁾ Change, périmètre et divers.

NOTE 28 Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement réalisées en 2018 par le Groupe se sont élevés à - 213 millions d'euros contre - 187 millions d'euros en 2017.

Acquisitions d'investissements incorporels et corporels

Ils intègrent les décaissements effectués pour les investissements industriels (180 millions d'euros en 2018 et 179 millions d'euros en 2017) correspondant pour l'essentiel, en 2018 et en 2017, à des investissements réalisés en France, aux États-Unis, au Sénégal et en Suisse.

Acquisitions/cessions de titres consolidés

Les opérations d'acquisition/cession de titres de sociétés consolidées réalisées au cours de l'exercice 2018 se sont traduites par un décaissement global de - 23 millions d'euros (décaissement global de - 15 millions d'euros en 2017).

Les principaux décaissements effectués par le Groupe au cours de l'exercice 2018 l'ont été pour l'acquisition des intérêts minoritaires d'une filiale sénégalaise et la prise de participation dans une joint-venture pour exploiter un gisement foncier en France.

Les principaux décaissements effectués par le Groupe au cours de l'exercice 2017 l'ont été pour l'essentiel pour renforcer son maillage dans l'activité Béton & Granulats en France, au travers d'accords de partenariat et/ou de rachats de participation.

NOTE 29 Composition de la trésorerie nette

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
(en milliers d'euros)	Net	Net
Trésorerie et équivalents de trésorerie (cf. note 12)	314 633	265 364
Découverts bancaires	(52 665)	(45 306)
TRÉSORERIE NETTE	261 968	220 058

La trésorerie nette inclut au 31 décembre 2018 un montant de 31 millions d'euros au titre des souscriptions faites par les actionnaires de notre filiale égyptienne Sinaï Cement Company dans le cadre de son augmentation de capital en cours et dont la libération interviendra avec la validation des autorités locales compétentes.

NOTE 30 Rémunération des dirigeants

Conformément aux dispositions de l'article 225.102-1 du Code de commerce et en application de la norme IAS 24, nous vous informons que les rémunérations brutes totales versées à chaque mandataire social au cours de l'exercice 2018 ont été les suivantes : G. Sidos : 888 584 euros et D. Petetin : 361 509 euros.

Ces sommes correspondent à l'ensemble des rémunérations versées, tant par la société Vicat SA que par des sociétés qu'elle contrôle ou qui la contrôlent au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce.

Par ailleurs, aucune attribution ou option d'attribution de titres n'ont été consenties aux mandataires susvisés en dehors, le cas échéant, du bénéfice des régimes collectifs légaux ou conventionnels de participation et d'intéressement.

Enfin, les deux mandataires susvisés bénéficient en outre d'un régime de retraite sur complémentaire dans le cadre de l'article 39 du CGI. Les engagements correspondants (2 647 milliers d'euros en 2018

et 2 465 milliers d'euros en 2017) ont fait l'objet de provisions dans les comptes au même titre que l'ensemble des engagements postérieurs à l'emploi à fin 2018 (note 1.15).

NOTE 31 Transactions avec les entreprises liées

Outre les informations requises pour les parties liées au titre des principaux dirigeants, décrites dans la note 30, les parties liées avec lesquelles des transactions sont effectuées incluent les entreprises associées et les coentreprises dans lesquelles Vicat détient directement ou indirectement une participation, et des entités qui détiennent une participation dans Vicat.

Ces transactions ne sont pas significatives sur les périodes présentées, et sont effectuées aux conditions normales du marché.

L'ensemble de ces opérations a été recensé conformément aux transactions prévues par la norme IAS 24 et leur incidence sur les comptes consolidés du Groupe pour les exercices 2018 et 2017 est la suivante par nature de partie liée :

	31 décembre 2018				31 décembre 2017			
(en milliers d'euros)	Ventes	Achats	Créances	Dettes	Ventes	Achats	Créances	Dettes
Entreprises associées	404	3 813	2 608	1 188	656	3 276	3 094	3 435
Autres parties liées	70	1 274	0	311	66	1 430	0	0
TOTAL	474	5 087	2 608	1 499	722	4 706	3 094	3 435

NOTE 32 Honoraires versés aux commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes et des autres professionnels de leurs réseaux enregistrés dans les comptes des exercices 2018 de la société Vicat SA et de ses filiales consolidées par intégration sont les suivants :

	KPMG Audit		Wolff & associés		Autres	
2018 (en milliers d'euros)	Montant (HT)	%	Montant (HT)	%	Montant (HT)	%
AUDIT						
Certification des comptes individuels et consolidés	1 088	51 %	386	18 %	647	31 %
■ Vicat SA	274	56 %	215	44 %		0 %
■ Entités contrôlées	814	50 %	171	10 %	647	40 %
Services autres que la certification des comptes	17	100 %		0 %		0 %
■ Vicat SA		-		-		-
■ Entités contrôlées	17	100 %		0 %		0 %
SOUS-TOTAL AUDIT	1 105	52 %	386	18 %	647	30 %
AUTRES PRESTATIONS						
Juridique, fiscal, social et autres	50	100 %		0 %		0 %
SOUS-TOTAL AUTRES PRESTATIONS	50	100 %	0	0 %	0	0 %
TOTAL	1 155	53 %	386	18 %	647	30 %

NOTE 33 Événements postérieurs à la clôture

Suite à l'accord signé début octobre 2018, le groupe Vicat a acquis le 21 janvier 2019 la société Ciplan (Cimento do Planalto) et détient désormais une participation majoritaire de 64,74 % du capital de la société. Cette opération s'est réalisée sous la forme d'une augmentation de capital réservée de 295 millions d'euros qui permettra de rembourser l'essentiel de la dette actuelle de la société Ciplan. Vicat a financé cette acquisition par de la dette.

Ciplan exploite une cimenterie moderne, à proximité de Brasilia, d'une capacité de production annuelle de 3,2 millions de tonnes de ciment, assise sur des réserves minérales abondantes et de qualité. La Société dispose par ailleurs d'un réseau de neuf centrales de béton prêt à l'emploi et de cinq carrières dont deux de granulats.

Aucun événement postérieur à la clôture n'est susceptible d'avoir d'incidence significative sur les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre.

NOTE 34 Liste des principales sociétés retenues pour la consolidation au 31 décembre 2018

Intégration globale : France

			31 décembre 2018	31 décembre 2017
SOCIÉTÉ	PAYS	VILLE	% d'in	térêt
VICAT	FRANCE	PARIS LA DÉFENSE	-	-
ANNECY BÉTON CARRIÈRES	FRANCE	CRAN GEVRIER	49,98	49,97
LES ATELIERS DU GRANIER	FRANCE	PONTCHARRA	99,98	99,98
BÉTON CONTRÔLE CÔTE D'AZUR	FRANCE	NICE	99,97	99,97
BÉTON VICAT	FRANCE	L'ISLE D'ABEAU	99,98	99,97
BÉTON TRAVAUX	FRANCE	PARIS LA DÉFENSE	99,98	99,98
CARRIÈRE DE BELLECOMBES	FRANCE	BELLECOMBE EN BAUGES	49,95	49,95
DELTA POMPAGE	FRANCE	CHAMBÉRY	99,98	99,98
GRANULATS VICAT	FRANCE	L'ISLE D'ABEAU	99,98	99,98
PARFICIM	FRANCE	PARIS LA DÉFENSE	100,00	100,00
SATMA	FRANCE	L'ISLE D'ABEAU	100,00	100,00
SATM	FRANCE	CHAMBÉRY	99,98	99,98
SIGMA BÉTON	FRANCE	L'ISLE D'ABEAU	99,98	99,98
VICAT PRODUITS INDUSTRIELS	FRANCE	L'ISLE D'ABEAU	99,98	99,98

Intégration globale : Étranger

			31 décembre 2018	31 décembre 2017
SOCIÉTÉ	PAYS	VILLE	% d'in	térêt
SINAÏ CEMENT COMPANY	ÉGYPTE	LE CAIRE	56,20	56,94
JAMBYL CEMENT PRODUCTION COMPANY LLP	KAZAKHSTAN	ALMATY	90,00	90,00
MYNARAL TAS COMPANY LLP	KAZAKHSTAN	ALMATY	90,00	90,00
BUILDERS CONCRETE	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	CALIFORNIA	100,00	100,00
KIRKPATRICK	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	ALABAMA	100,00	100,00
NATIONAL CEMENT COMPANY OF ALABAMA	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	ALABAMA	100,00	100,00
NATIONAL CEMENT COMPANY INC	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	DELAWARE	100,00	100,00

			31 décembre 2018	31 décembre 2017
SOCIÉTÉ	PAYS	VILLE	% d'int	:érêt
NATIONAL CEMENT COMPANY OF CALIFORNIA	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	DELAWARE	100,00	100,00
NATIONAL READY MIXED	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	CALIFORNIA	100,00	100,00
VIKING READY MIXED	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	CALIFORNIA	100,00	100,00
WALKER CONCRETE	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	GEORGIA	100,00	100,00
CEMENTI CENTRO SUD Spa	ITALIE	GENOVA	100,00	100,00
CIMENTS et MATÉRIAUX DU MALI	MALI	BAMAKO	94,90	94,90
GECAMINES	SENEGAL	THIES	100,00	70,00
POSTOUDIOKOUL	SENEGAL	RUFISQUE (DAKAR)	100,00	100,00
SOCOCIM INDUSTRIES	SENEGAL	RUFISQUE (DAKAR)	99,90	99,90
SODEVIT	SENEGAL	BANDIA	100,00	100,00
ALTOLA AG	SUISSE	OLTEN (SOLOTHURN)	100,00	100,00
KIESWERK AEBISHOLZ AG	SUISSE	AEBISHOLZ (SOLEURE)	100,00	100,00
BETON AG BASEL	SUISSE	BÂLE (BÂLE)	100,00	100,00
BETON AG INTERLAKEN	SUISSE	INTERLAKEN (BERN)	75,42	75,42
BÉTONPUMPEN OBERLAND AG	SUISSE	WIMMIS (BERN)	82,46	82,46
CREABETON MATÉRIAUX SA	SUISSE	LYSS (BERN)	100,00	100,00
EMME KIES + BETON AG	SUISSE	LÜTZELFLÜH (BERN)	66,67	66,67
FRISCHBETON AG ZUCHWIL	SUISSE	ZUCHWIL (SOLOTHURN)	88,94	88,94
FRISCHBETON LANGENTHAL AG	SUISSE	LANGENTHAL (BERN)	78,67	78,67
FRISCHBETON THUN	SUISSE	THOUNE (BERN)	53,48	53,48
KIESTAG STEINIGAND AG	SUISSE	WIMMIS (BERN)	98,55	98,55
KIESWERK NEUENDORF	SUISSE	NEUENDORF (SOLEURE)	50,00	50,00
SABLES + GRAVIERS TUFFIERE SA	SUISSE	HAUTERIVE (FRIBOURG)	50,00	50,00
SHB STEINBRUCH + HARTSCHOTTER BLAUSEE MITHOLZ AG	SUISSE	FRUTIGEN (BERN)	98,55	98,55
SOLOTHURNER ENTSORGUNGS GESELLSCHAFT	SUISSE	FLUMENTHAL (SOLOTHURN)	100,00	100,00
SONNEVILLE AG	SUISSE	DEITINGEN (SOLOTHURN)	100,00	100,00
STEINBRUCH VORBERG AG	SUISSE	BIEL (BERN)	60,00	60,00
VIGIER BÉTON JURA SA	SUISSE	BELPRAHON (BERN)	81,42	81,42
VIGIER BETON KIES SEELAND AG	SUISSE	LYSS (BERN)	100,00	100,00
VIGIER BETON MITTELLAND AG	SUISSE	FELDBRUNNEN (SOLOTHURN)	100,00	100,00
VIGIER BETON ROMANDIE SA	SUISSE	ST. URSEN (FRIBOURG)	100,00	100,00
VIGIER BETON SEELAND JURA AG	SUISSE	SAFNERN (BERN)	90,47	90,47
VIGIER CEMENT AG	SUISSE	PERY (BERN)	100,00	100,00
VIGIER HOLDING AG	SUISSE	DEITINGEN (SOLOTHURN)	100,00	100,00
VIGIER MANAGEMENT AG	SUISSE	DEITINGEN (SOLOTHURN)	100,00	100,00
VIGIER RAIL	SUISSE	MÜNTSCHEMIER (BERN)	100,00	100,00
VIGIER TRANSPORT AG (ex-GRANDY)	SUISSE	LANGENDORF (SOLEURE)	100,00	100,00
VITRANS AG	SUISSE	PERY (BERN)	100,00	100,00

			31 décembre 2018	31 décembre 2017
SOCIÉTÉ	PAYS	VILLE	% d'in	térêt
BASTAS BASKENT CIMENTO	TURQUIE	ANKARA	91,58	91,58
BASTAS HAZIR BETON	TURQUIE	ANKARA	91,58	91,58
KONYA CIMENTO	TURQUIE	KONYA	83,08	83,08
KONYA HAZIR BETON	TURQUIE	KONYA	83,08	83,08
TAMTAS	TURQUIE	ANKARA	100,00	100,00
MAURICIM	MAURITANIE	NOUAKCHOTT	100,00	100,00
BHARATHI CEMENT	INDE	HYDERABAD	51,02	51,02
KALBURGI CEMENT	INDE	HYDERABAD	99,98	99,98

Mise en équivalence : France

				31 décembre 2018	31 décembre 2017
SOCIÉTÉ		PAYS	VILLE	% d'in	térêt
CARRIÈRES BRESSE BOURGOGNE	FRANCE	EPERVANS		33,27	33,27
DRAGAGES ET CARRIÈRES	FRANCE	EPERVANS		49,98	49,98
SABLIÈRES DU CENTRE	FRANCE	LES MARTRES	D'ARTIÈRE	49,99	49,99
SCI ABBE CALES	FRANCE	CHAMBÉRY		69,98	-

Mise en équivalence : Étranger

				31 décembre 2018	31 décembre 2017
SOCIÉTÉ		PAYS	VILLE	% d'in	térêt
HYDROELECTRA	SUISSE	AU (ST. GALLEN)		50,00	50,00
SILO TRANSPORT AG	SUISSE	BERN (BERN)		50,00	50,00
SINAI WHITE CEMENT	ÉGYPTE	LE CAIRE		14,27	14,46